

DÉVELOPPER L'EXCELLENCE... 15 ANS DURANT



RAPPORT ANNUEL 2004/05

iidd Institut international du développement durable
International Institute for Sustainable Development

IIDD | 15
ans

L'Institut international du développement durable (IIDD) contribue au développement durable en formulant des recommandations sur les politiques concernant le commerce et les investissements internationaux, les politiques économiques, les changements climatiques, la mesure et l'évaluation et la gestion durable des ressources naturelles. Nous nous servons de l'Internet pour faire rapport sur les négociations internationales et partager le savoir que nous avons acquis lors de projets exécutés en collaboration avec des partenaires internationaux; il en résulte une recherche plus rigoureuse, un développement des capacités dans les pays en développement et un meilleur dialogue entre le Nord et le Sud.

L'Institut a pour vision un mieux-vivre durable pour tous, et pour mission d'assurer un avenir durable aux sociétés en favorisant l'innovation. L'IIDD est un organisme de bienfaisance enregistré au Canada, et visé par l'alinéa 501 (c) (3) de l'*Internal Revenue Code* des États-Unis. Il bénéficie de subventions de fonctionnement de base du gouvernement du Canada, qui lui sont versées par l'Agence canadienne de développement international (ACDI), le Centre de recherches pour le développement international (CRDI) et Environnement Canada, ainsi que du gouvernement du Manitoba. Des fonds de projet lui sont également accordés par différents gouvernements, au Canada comme à l'étranger, des organismes des Nations Unies, des fondations et des entreprises privées.

DÉVELOPPER L'EXCELLENCE... 15 ANS DURANT

161, avenue Portage est
6^e étage
Winnipeg (Manitoba)
Canada R3B 0Y4
Tél. : +1 (204) 958-7700
Télééc. : +1 (204) 958-7710

La Maison internationale
de l'environnement 2
13, chemin des Anémones
9, chemin de Balexert
1219 Châtelaine
Genève, Suisse
Tél. : +41 (22) 917-8373
Télééc. : +41 (22) 917-8054

250, rue Albert
Pièce 1360
Ottawa (Ontario)
Canada K1P 6M1
Tél. : +1 (613) 238-2296
Télééc. : +1 (613) 238-8515

212 East 47th Street
#21F
New York, NY
10017 USA
Tél. : +1 (646) 536-7556
Télééc. : +1 (646) 219-0955

Imprimé au Canada sur du papier recyclé, juin 2005.
Direction éditoriale : Stuart Slayen, gestionnaire, Publications et communications, IIDD
Conception graphique : 23 Below Graphic Design
Traduction de l'anglais : Pierre Danis et Michel Germain
Correction d'épreuve (version anglaise) : Lael Dyck
Impression : Premier Printing

Courriel : info@iisd.ca Site web : <http://www.iisd.org>

Faits saillants 2004 | 2005

Quelque 1,5 million de documents PDF ont été téléchargés des sites IISDnet (<http://www.iisd.org>) et IISD Linkages (<http://www.iisd.ca>), et 29 837 personnes figurent actuellement sur les listes de courrier électronique de l'Institut.

L'*Évaluation des écosystèmes en début de Millénaire* a été publiée, et l'IIDD a joué un rôle clé dans son élaboration. Voir page 15.

Après sept ans de recherche, l'IIDD a diffusé le *Model International Agreement on Investment for Sustainable Development*. Voir page 28.

L'équipe des Services d'information a publié 232 rapports de suivi de 49 réunions. Voir page 24.

Le programme de stages a permis d'affecter 32 jeunes Canadiens aux quatre coins du monde—un de ces stagiaires était à Sri Lanka lorsque le tsunami a frappé en décembre 2004. Voir page 23.

L'IIDD a terminé une étude visant à examiner comment les projets de transport s'adaptent au Mécanisme pour un développement propre prévu dans le Protocole de Kyoto. Voir page 16.

Les responsables du nouveau programme de Gestion durable des ressources naturelles ont commencé à planifier la tenue d'un symposium sur les politiques relatives aux ressources en eau dans les Prairies. Voir page 18.

BC Hydro a commandé à l'IIDD une évaluation de son empreinte écologique. Voir page 21.

L'IIDD et la CNUCED ont procédé au lancement du Partenariat pour le développement durable du secteur du café. Voir page 26.

Quelque 8,548 millions de dollars ont été engagés en nouvelles subventions affectées à des fins particulières. Voir page 35.

L'Institut a donné le coup d'envoi à son Fonds d'innovation, une initiative destinée à encourager la pensée innovatrice à l'interne. Voir page 36.

Dans le but d'élaborer un plan stratégique quinquennal pour la période 2005-2010, l'IIDD a complété un processus d'envergure qui lui a donné quatre nouvelles orientations stratégiques. Voir page 13.

L'IIDD a réduit son empreinte écologique à son siège de Winnipeg. Voir page 29.

TABLE DES MATIÈRES

2. CONSEIL D'ADMINISTRATION	3. L'ÉQUIPE DE L'IIDD	4. MESSAGE DU PRÉSIDENT-DIRECTEUR GÉNÉRAL
5. MESSAGE DU PRÉSIDENT	6. L'IIDD — UN BILAN DES 15 PREMIÈRES ANNÉES	10. RÉFLEXIONS EN CE QUINZIÈME ANNIVERSAIRE
13. ORIENTATIONS DE L'IIDD	15. LES POLITIQUES ÉCONOMIQUES	16. CHANGEMENTS CLIMATIQUES ET ÉNERGIE
18. GESTION DURABLE DES RESSOURCES NATURELLES	20. MESURE ET ÉVALUATION	22. COMMUNICATION DES CONNAISSANCES
24. SERVICES D'INFORMATION	26. COMMERCE ET INVESTISSEMENT	29. FONCTIONNER DURABLEMENT
30. RAPPORT DES VÉRIFICATEURS	31. BILAN CONSOLIDÉ	32. ÉTAT CONSOLIDÉ DES RÉSULTATS
33. ACCORDS DE FINANCEMENT	34. ANNEXE DU FONCTIONNEMENT PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ	
35. SUBVENTIONS AFFECTÉES À DES FINS PARTICULIÈRES	36. FONDS D'INNOVATION	

Conseil d'administration 2004 | 2005



Jacques Gérin
Président du Conseil
d'administration (Canada)



David Runnalls
Président-directeur
général (Canada)



Edward S. Ayensu
(Ghana)



James P. Bruce
(Canada)



Stephanie Cairns
(Canada)



James Carr
(Canada)



Angela Cropper
(La Trinité-et-Tobago)



John Forgách
(Brésil)



Christian Friis Bach
(Danemark)



Daniel Gagnier
(Canada)



Chuck Hantho
(Canada)



Nicolas Imboden
(Suisse)



Rosemarie Kuptana
(Canada)



Huguette Labelle
(Canada)



Laxanachantorn
Laohaphan
(Thaïlande)



Elizabeth May
(Canada)



Gordon McBean
(Canada)



Mark Moody-Stuart
(Royaume-Uni)



Khawar Mumtaz
(Pakistan)



Robert Page
(Canada)



Jane Rigby
(Canada)



Mohamed Sahnoun
(Algérie)



Le très honorable
Edward R. Schreyer
(Canada)



Mary Simon
(Canada)

Conseillers de l'extérieur

Norm Brandson, Sous-ministre, Gestion de l'eau, Province du Manitoba
James Eldridge, Greffier du Conseil exécutif, Province du Manitoba
Suzanne Hurtubise, Sous-ministre, Environnement Canada
Maureen O'Neil, Présidente, Centre de recherches pour le
développement international
Paul Thibault, Président, Agence canadienne de
développement international
Samy H. Watson, Sous-ministre, Environnement Canada

Membres distingués

Arthur J. Hanson
Jim MacNeill, Président du Conseil émérite
Maurice Strong

Président fondateur du Conseil

Lloyd McGinnis

Amis de l'Institut

Gro Harlem Brundtland
José Goldemberg
Sir Shridath Ramphal

L'équipe de l'IIDD

Les membres de l'Institut international du développement durable représentent un vaste éventail d'antécédents, de talents et d'intérêts. Les personnes suivantes ont travaillé pour l'IIDD au cours de l'année financière 2004-2005.

Personnel de l'IIDD

Rod Araneda
Stephan Barg
Lori Beattie
Trineesh Mohan Biswas
Oli Brown
Jodi Browne
Carolee Buckler
Gracia Chiasson
Heather Creech
Diane Conolly
Dennis Cunningham
John Drexhage
Anantha Duraiappah
Lael Dyck
Pernille Fenger
Cindy Fillietz
Nancy Folliot
Janice Gair
Bill Glanville
Langston James
Goree VI « Kimo »
Karen Goulding
Darlene Gregoire
Debbie Xiaolin Guo
Mark Halle
Anne Hammill
Peter Hardi
Jennifer Hirschfeld
Robert Jones
Fabienne Kalifat Turner
Jason Macki
Jason Manaire
Kristen Manaire
Clarita Martinet-Fay
Stacy Matwick
Christina Moffat
Catherine Muir
Prisna Nuengsigkapien
Jo-Ellen Parry
Rachel Parry
Anita Penner
Jacqueline Pilon
László Pintér
Pumulo Roddy
Marcela Rojo
Marlene Roy
David Runnalls
Darlene Sanchez
Jennifer Senenko
Ian Seymour
Stuart Slayen
Darren Swanson
Jason Switzer
Henry David Venema
Shannon Wentz
Terri Willard

Michelle Wowchuk
Jiahua Yang
Wanhua Yang

Associés

Sabine Alkire
Maja Andjelkovic
Graham Ashford
Warren Bell
Asmita Bhardwaj
David Boyer
Pamela Chasek
Louise Comeau
Aaron Cosbey
Peter Dickey
Tony Hodge
Sean Maher
Howard Mann
Richard Matthew
Norman Myers
Adil Najam
Luke Peterson
Jason Potts
Tom Rotherham
Emma Lisa Schipper
Ian Thomson
John Van Ham
Steve Winkelman
Christopher Zegras

Membres honoraires seniors

Keith Bezanson
Peter Hardi
Robert Slater
Richard Matthew
Konrad von Moltke
Ola Ullsten

Rédacteurs et personnel du Bulletin des négociations de la Terre

Soledad Aguilar
Karen Alvarenga de Oliveira
Changbo Bai
Andrew Baldwin
Ingrid Barnsley
Paula Barrios
Asmita Bhardwaj
Dan Birchall
Alice Bisiaux
Nienke Beintema
Emily Boyd

Robynne Boyd
Rachel Carrell
Pamela Chasek
Xenya Cherny
Alexis Conrad
Deborah Davenport
Francis Dejon
Rado Dimitrov
Peter Doran
Noelle Eckley
Angeles Estrada
Socorro Estrada
David Fernau
Lauren Flejzor
Mongi Gadhoum
Catherine Ganzleben
Langston James
Goree VI "Kimo"
Maria Gutiérrez
Reem Hajjar
Twig Johnson
Stefan Jungcurt
Maria Larsson Ortino
Pia Kohler
Fiona Koza
Khemaros "Pui"
Kuhasantisuk
Kati Kulolesi
Ivy Marvin
William McPherson
Leila Mead
Amber Moreen
Elisa Morgera
Miquel Muñoz
Diego Noguera
Prisna Nuengsigkapien
Andrea Pecora
Marcela Rojo
Boris Romaguer
Yaël Ronen
Charlotte Salpin
Nicole Schabus
Sabrina Shaw
Richard Sherman
Lisa Schipper
Mark Schulman
Chris Spence
Silke Speier
Christoph Sutter
Elsa Tsioumani
Cecilia Vaverka
Andrey Vavilov
Lynn Wagner
Hugh Wilkins
Peter Wood
Kunbao Xia
Sarantuyaa Zandaryaa

Stagiaires

James Allan
Naomi Angel
Cherie Arrow
Esther Berube
Diana Biggs
Giselle Bouchard
Ian Caldwell
Alec Crawford
Melanie Desrochers
Kathleen Dillon
Chris Evans
Kristy Facer
Jonathan Frantz
Francis Gagnon
Careesa Gee
Ian Griffiths
Lauren Haney
Vita Hoyles
Carol Hunsberger
Julie LaFrance
François Malo
Kathryn Martell
Sarah Mohan
Kelly Moore
Maya Papineau
Jennifer Peer
Geoff Rigby
Shannon Rohan
Erin Smith
Udai-Ram Srinivasan
Claire Stockwell
Shauna Troniak



Le 19 mai 2005, durant la préparation du présent rapport, Konrad von Moltke, membre honoraire senior de l'IIDD, est décédé au Vermont. Au plan mondial, M. von Moltke était considéré comme l'un des grands penseurs dans les domaines du commerce, de l'investissement et du développement durable. L'IIDD pleure la perte d'un ami et d'un visionnaire. Voir http://www.iisd.org/media/2005/may_19_2005.asp

Photo : Gracieuseté de l'OMC



Message du président- directeur général

Eh bien, nous avons maintenant 15 ans. Ce qui n'est pas une mince réalisation pour un groupe de réflexion sans but lucratif par ces temps aussi mouvementés. Et nous avons raison de célébrer nos réalisations passées dans les pages qui suivent.

Mais nous devons aussi envisager les 15 prochaines années. Nous sommes bien équipés pour affronter l'avenir. Après deux ans de préparation et de discussion, notre Conseil d'administration a adopté un nouveau plan stratégique, que nous avons commencé à mettre en oeuvre en avril; les nouvelles orientations sont exposées en détail plus avant dans le rapport.

Maintenant, il nous faut financer cet ambitieux programme. Les négociations vont bon train avec nos principaux bailleurs de fonds quant au renouvellement de leurs contributions capitales, et nous avons donné le coup d'envoi à notre nouveau Fonds d'innovation entrepreneurial pour nous assurer que les bonnes idées sont transformées en projets excitants.

Nous ne fabriquons rien. Nous développons des idées pratiques que les façonneurs des politiques peuvent mettre au service du développement durable. Et, forts de l'encouragement de notre Conseil d'administration, nous sommes mieux à même de communiquer ces idées à nos auditoires cibles. En fin de compte, c'est la qualité des idées qui importe. Là aussi, l'Institut est bien outillé. Notre équipe des Services d'information continue de s'assurer que les négociations internationales concernant l'environnement et le développement sont beaucoup plus transparentes que d'autres discussions à l'ONU. L'IIDD a risqué beaucoup en prenant en mains le BNT en 1993.

Et nous continuons d'assumer des risques. Nous avons investi dans l'ambitieuse initiative de notre programme des Politiques économiques pour élaborer une méthodologie novatrice qui permette d'intégrer des considérations environnementales dans les programmes de réduction de la pauvreté découlant de la mise en oeuvre des Objectifs de développement du Millénaire. De concert avec le Programme des Nations Unies pour l'environnement, nous mettons actuellement ce processus à l'essai dans sept pays africains.

Depuis longtemps, nous sommes conscients de la nécessité de bien orienter les signaux économiques et environnementaux. Cette année, nous entreprendrons notre plus grand projet à

ce jour—un examen triennal des subventions qui nuisent à l'écologie et faussent les échanges, que nous accompagnerons de recommandations quant aux réformes à apporter. Le groupe de personnalités éminentes auquel sera confié cet examen sera présidé par Sylvia Ostry, ex-économiste en chef à l'OCDE, et par Celso Lafer, ex-ministre du Commerce du Brésil.

Notre travail novateur concernant les dispositions d'investissement de l'ALENA et les centaines de traités d'investissement bilatéraux nous a convaincus de la nécessité d'un accord international en la matière. Cette année, nous avons pour la première fois préparé un accord modèle, ainsi qu'un guide à l'intention des négociateurs. Même si certains y ont vu une intervention inopportune de la part d'une organisation sans but lucratif, il reste que nous aurons de la sorte une solide base sur laquelle asseoir notre action future dans ce domaine.

Et nous continuons de collaborer avec la Chine. Les médias font grand cas des effets de la croissance explosive de l'économie chinoise sur les réserves d'énergie et les autres ressources naturelles de la planète. Cette année, nous entamerons avec nos partenaires chinois une étude d'envergure sur l'empreinte écologique de la Chine, et nous ferons rapport des résultats à la réunion de 2006 du Conseil chinois de la coopération internationale en environnement et en développement.

Les avis de notre groupe de travail sur les changements climatiques ont été très sollicités durant l'année, alors que le Canada s'efforçait d'élaborer un plan national de mise en oeuvre de ses engagements aux termes du Protocole de Kyoto. Cette année, le groupe de travail jouera un rôle clé dans la préparation de la première réunion de la Conférence des Parties au Protocole, à Montréal. Si nous savons qu'il reste beaucoup à faire pour s'assurer que les pays développés s'acquittent de leurs engagements, nous focalisons néanmoins l'essentiel de nos énergies sur l'élaboration de plans pour la période suivant la « première période d'engagement » de Kyoto, en 2012. L'accent sera mis en large part sur le rôle des pays en développement et, en particulier, sur l'importance des mesures pour les aider à s'adapter aux impacts significatifs des changements climatiques.

Nous avons aussi revitalisé notre programme de Gestion durable des ressources naturelles en insistant initialement sur la gestion communautaire des ressources dans l'Ouest canadien, notre région d'attache. À l'automne de 2005, nous accueillerons une conférence d'envergure sur les ressources en eau dans l'Ouest. À cette occasion, des décideurs et des scientifiques des provinces des Prairies et d'États américains voisins, ainsi que des fonctionnaires du gouvernement canadien tenteront de trouver des solutions à ce qui est rapidement en voie de devenir le principal problème environnemental dans notre partie du monde.

Bien avant Johannesburg et sa promotion de partenariats, l'IIDD avait expérimenté de nouvelles façons de collaborer. Aucun de nos grands projets n'est mené par l'Institut seul, et la plupart font appel à de nombreux partenaires des pays en développement et du système international. Notre équipe de la Communication des connaissances a été à l'avant-garde d'arrangements conjoints du genre, faisant de l'IIDD un des leaders intellectuels dans ce domaine. Combiné au fait que le groupe attache une importance nouvelle à l'exécution des stratégies d'influence de l'Institut, je suis sûr que notre capacité d'agir sur les politiques s'en trouvera grandement accrue.

Je voudrais conclure ces quelques mots en rendant hommage à notre président sortant, Jacques Gérin. Jacques a été à la tête du Conseil d'administration depuis mon arrivée à la présidence en 1999. Il a été idéal à ce poste. Il a veillé à ce que

nous ayons un régime de gouvernance d'avant-garde. Il s'est toujours impliqué de près dans l'action de l'Institut et il a toujours été disposé à donner un coup de main, qu'il s'agisse de planification, de conseils, de soutien moral ou encore de relations avec l'extérieur, tout en prenant soin de maintenir entre la direction et le personnel cadre cette distance si essentielle au succès de toute entreprise. Il nous manquera sûrement, bien que je compte faire tout en mon pouvoir pour mettre à contribution son savoir et son énergie considérables au service de l'IIDD à l'avenir.

Le président-directeur général,



David Runnalls

DÉVELOPPER L'EXCELLENCE... 15 ANS DURANT

Message du président

L'année 2005, notre quinzième, a commencé sur une bonne note pour l'IIDD. En février, GlobeScan, une firme internationale spécialisée dans les enquêtes d'opinion, diffusait son édition 2004 du *Survey of Sustainability Experts*. L'Institut était classé pour son efficacité au premier rang mondial des organisations de recherche en matière de développement durable. Une telle reconnaissance de ses pairs n'est jamais facile à obtenir. Elle témoigne de la persévérance et du travail d'une équipe exceptionnelle qui oeuvre un peu partout au monde.

L'an dernier, j'ai appelé à une visibilité accrue qui nous permette d'avoir un impact plus grand et des résultats plus significatifs.

Le sondage de GlobeScan est un signe de succès. Un autre est le fait que divers gouvernements aient sollicité nos avis dans la préparation—pleine d'hésitations, il faut le dire—du plan canadien sur les changements climatiques. Notre publication récente d'un *Model International Investment Agreement*, diffusé au Secrétariat du Commonwealth à Londres, montre à nouveau comment un effort focalisé—et de l'excellent travail—peut permettre à notre petite organisation d'avoir voix au chapitre dans de grands dossiers.

Ce n'est pas là toutefois le travail d'une seule année.

C'est le résultat d'une poursuite incessante de l'excellence depuis 15 ans.

Notre succès tient pour beaucoup à un ciblage serré des enjeux et des acteurs clés. Nous multiplions d'ailleurs la force de notre impact en oeuvrant de plus en plus avec les intervenants du monde des affaires qui agissent concrètement sur le terrain.

Mon mandat comme président et comme membre du Conseil d'administration arrive à son terme en juin 2005 : je suis fier que l'Institut soit en excellente situation et en excellentes mains. Notre plan stratégique vient reconfirmer notre mission. Nous sommes plus présents que jamais chez nous, au Manitoba, et de plus en plus visibles et influents dans le reste du Canada. L'Institut est prêt à relever les défis qui l'attendent avec vigueur, rigueur et créativité.

Un de ces défis sera de travailler efficacement avec la Chine à tracer des voies plus durables de développement pour sa population. Un institut de taille modeste comme le nôtre peut-il avoir un impact significatif dans un pays aussi immense? Le bilan de nos actions donne à penser que oui.

Ce n'est pas sans regrets que je quitte l'Institut et tout particulièrement son Conseil, où se déroulent tant de discussions fascinantes et stimulantes sur les orientations qui débouchent sur des réalisations significatives. Je me réjouis par ailleurs du choix de mon successeur, Daniel Gagnier, qui apporte avec lui l'expérience des secteurs public et privé, un profil de grande valeur, de superbes réalisations à titre de vice-président chez Alcan et un solide engagement à l'égard de l'Institut—et du développement durable.

Je lui offre mes félicitations et mes meilleurs voeux ainsi qu'à tous ceux qui font partie d'une équipe exceptionnelle!



Jacques Gérin
Président du Conseil
d'administration



L'IIDD – Un bilan des 15 premières années

En 1988, le premier ministre Brian Mulroney annonçait à l'ONU l'intention du Canada de créer un institut international voué à la promotion du développement durable. Cette idée—comme d'ailleurs une autre innovation, la Table ronde nationale sur l'environnement et l'économie—était née des recommandations du Groupe de travail national sur l'environnement et l'économie mis sur pied par le Conseil canadien des ministres des Ressources et de l'Environnement pour envisager les suites que le Canada pourrait donner au rapport historique *Notre avenir à tous*.

Depuis sa fondation, l'IIDD a été façonné par l'innovation, de solides efforts aux niveaux de la recherche et des communications, et des relations efficaces au plan mondial. Le bilan qui suit donne un instantané de quelques-uns des moments forts de l'Institut durant ses quinze premières années d'existence—autant d'illustrations de nos efforts en vue de rapprocher les sociétés de cette issue mondialement acceptée qu'est le développement durable.

1990

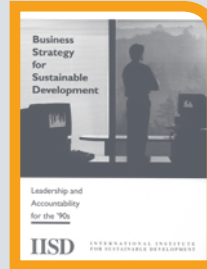
- Le Manitoba ne tarde pas à exprimer son vif intérêt d'accueillir le siège de l'Institut à Winnipeg. À la conférence Globe 90 à Vancouver, le premier ministre du Manitoba, Gary Filmon, et le ministre fédéral de l'Environnement, Lucien Bouchard, signent l'accord de financement qui donne naissance à l'IIDD. Le gouvernement fédéral (l'ACDI et Environnement Canada) et le Manitoba offrent des fonds de démarrage importants, à hauteur de 25 millions de dollars canadiens sur cinq ans.
- L'Institut international du développement durable est créé en vertu de la *Loi sur les corporations canadiennes, Partie II* en tant qu'organisation à but non lucratif chapeauté par un conseil d'administration international indépendant. Jim MacNeill, le regretté J. C. Gilson et Lloyd McGinnis, premier président du Conseil d'administration de l'IIDD, signent les statuts de l'IIDD.
- À l'issue d'une vaste consultation, il est décidé que l'IIDD sera une institution fondée sur le savoir qui se concentrera sur la source des problèmes plutôt que sur leurs symptômes et qu'elle cherchera aux plans international, national et local à appliquer des principes globaux à des situations spécifiques.
- Le premier président-directeur général de l'IIDD, Peter Kilburn, recrute les premiers membres du personnel.

1991

- Trois thèmes-programmes sont identifiés : la réforme des politiques publiques, l'intégration de considérations environnementales et économiques dans la prise de décisions et la production de rapports aux niveaux public et privé, et les changements institutionnels favorables au DD.
- Le Conseil de l'IIDD affirme l'importance de communications efficaces pour la réalisation des objectifs institutionnels et mise sur la technologie des communications électroniques pour partager le savoir et bâtir des relations. Cet engagement continue, à ce jour, d'avoir une influence sur le travail de l'IIDD et sur son développement.
- Nicholas Sonntag est détaché auprès de Maurice Strong pour l'aider à planifier la Conférence de 1992 des Nations Unies sur l'environnement et le développement, ce qui donne à l'Institut une occasion de se familiariser en profondeur avec les domaines où il faudra faire un suivi après le Sommet de la Terre de Rio. L'IIDD participe aussi au financement de *Notre pays, la planète*, la publication officielle du Sommet.
- L'IIDD s'engage résolument, malgré un scepticisme considérable, à oeuvrer dans le domaine du commerce et du DD. La décision vient à point nommé, l'environnement et le développement devenant de grands sujets de préoccupation tant au sein de l'ALÉNA que du GATT.
- L'IIDD commence de plus à explorer les activités de DD dans sa région d'attache, arrêtant son choix sur l'agriculture durable dans les Grandes Plaines.

1992

- Arthur J. Hanson, membre fondateur du Conseil de l'IIDD, devient président-directeur général.
- L'IIDD diffuse sa première publication, *Business Strategy for Sustainable Development: Leadership and Accountability for the '90s*, et développe un programme global destiné aux décideurs des entreprises, qui comprend une analyse du processus d'établissement de rapports sur le développement durable dans les entreprises, ainsi que des initiatives concernant les normes écologiques et l'éco-étiquetage.
- L'IIDD fait de l'élimination de la pauvreté et des liens de cette dernière avec le DD l'un des thèmes sous-jacents de sa recherche. La recherche communautaire émerge comme une façon de comprendre la pauvreté, les changements environnementaux et d'autres enjeux connexes. Le programme de l'adaptation communautaire et des moyens de subsistance durables examine les moyens de subsistance des ruraux et les outils nécessaires pour bâtir un avenir durable dans les régions durement touchées par la pauvreté.



- En juin, l'IIDD prend part à l'historique « Sommet de la Terre », à Rio de Janeiro. Le Conseil s'y réunit, de nouvelles publications sont diffusées, dont un recensement mondial des sources d'information sur le DD, et l'Institut y tient un stand. La volonté exprimée par la communauté internationale de passer d'urgence des paroles aux actes cadre bien avec le mandat de l'IIDD de promouvoir le développement durable dans la prise de décisions.
- L'IIDD, de concert avec plusieurs autres organisations, offre son soutien à une nouvelle publication d'information, *l'Earth Summit Bulletin*, fondée par Pamela Chasek, Johannah Bernstein et « Kimo » Goree. Le « Bulletin » connaît un très grand succès, et quelque 10 000 exemplaires du rapport quotidien sur l'état des négociations sont distribués durant la réunion.



1993

- L'IIDD coiffe ses programmes des vocables suivants : les affaires et le gouvernement; le commerce; les communications et les partenariats; la pauvreté et l'autonomisation.
- L'IIDD enregistre des succès concrets. Des universités et d'autres institutions inscrivent l'ouvrage *Business Strategy for Sustainable Development* à leur programme, alors qu'une grande société canadienne de télécommunications met en pratique de telles stratégies.
- La collaboration et les partenariats se révèlent des atouts de plus en plus précieux. Des partenaires japonais et européens font une comparaison des rapports environnementaux produits par les entreprises en Amérique du Nord, au Japon et en Europe. L'IIDD commence à faire l'analyse et la promotion des expériences de partenariat.
- Le projet EarthEnterprise voit le jour pour encourager les entrepreneurs, les innovateurs et les investisseurs à créer de la richesse en répondant aux besoins de développement durable. La première conférence des partenaires de l'IIDD réunit une centaine d'entrepreneurs et d'investisseurs à Winnipeg.
- L'IIDD introduit un cadre de moyens de subsistance durables pour intégrer la politique, les stratégies d'adaptation locales et les connaissances modernes et permettre de la sorte de créer des systèmes de subsistance durables.
- Le Programme des Grandes Plaines permet aux intervenants d'un peu partout dans les Prairies canadiennes et américaines de faire connaître leurs besoins en ce qui a trait à la viabilité de leurs communautés et de leurs moyens de subsistance. Une première étude examine la question de la viabilité dans une perspective scientifique, historique et économique.

Des travaux subséquents produisent un cadre de politique en matière de DD, que l'on appliquera avec succès à plusieurs cas au Canada et aux États-Unis.

- L'IIDD se fixe pour objectif d'intégrer des secteurs clés, spécialement ceux des femmes et des jeunes, dans son travail.
- La collaboration avec la Chine débute avec l'inclusion d'Art Hanson parmi les membres du Conseil chinois de la coopération internationale en environnement et en développement. Le CCICED agit à titre de conseiller auprès du Conseil d'État. Dans l'année qui suit, l'IIDD entreprend de coopérer avec la Chine dans les dossiers du commerce et de l'environnement; cette collaboration se poursuivra durant une dizaine d'années, l'Institut fournissant à la Chine un soutien au niveau des politiques alors que celle-ci prépare son entrée à l'OMC.
- L'IIDD prend en mains le *Bulletin des Négociations de la Terre*, successeur du *Earth Summit Bulletin*. Le BNT fait maintenant rapport sur différentes réunions de l'ONU dans l'après Rio, comme la Conférence sur les petits États insulaires en développement (Barbade, 1994), puis la Conférence internationale sur la population et le développement (Le Caire, 1994), le Sommet mondial pour le développement social (Copenhague, 1995), la quatrième Conférence mondiale sur les femmes (Beijing, 1995) et la deuxième Conférence de l'ONU sur les établissements humains (Istanbul, 1996); ainsi que sur les réunions des parties aux conventions sur les changements climatiques, la biodiversité et la désertification, et celles de la Commission du développement durable. En cours de processus, nous constatons que la publication quotidienne du *Bulletin* peut améliorer la qualité des négociations et accélérer celles-ci. Les bureaux du BNT sont ultimement installés à Manhattan.

1994

- L'IIDD met en ligne ses activités de recherche et de communication sur le web, une des premières organisations au monde à choisir cette voie. L'Institut reçoit de nombreuses demandes d'aide à cet égard.
- Le projet de mise en valeur des terres arides et semi arides, un des projets relatifs aux moyens de subsistance durables, cible neuf collectivités dans cinq pays d'Afrique subsaharienne. Dans chaque pays, les chercheurs sur le terrain identifient, avec les collectivités, comment les systèmes de subsistance ont changé.
- L'IIDD forme un groupe de consultation auprès des entreprises, que préside le regretté Jack MacLeod, ex-PDG de Shell Canada. De plus, l'Institut poursuit les efforts entrepris au Sommet de Rio pour nouer des liens avec le Conseil mondial des entreprises pour le développement durable, nouvellement créé.
- Notant la lenteur des progrès des gouvernements, l'IIDD publie *Action Plan: Protecting the Environment and Reducing Canada's Deficit*, un mémoire destiné au nouveau ministre des Finances du Canada dans lequel il est fait état de la nécessité de taxer davantage les pollueurs, de réduire les impôts ayant un impact négatif sur le taux d'emploi et d'éliminer les subventions qui nuisent à l'environnement.
- L'IIDD publie les *Principes de Winnipeg*, lignes directrices internationalement reconnues destinées à encourager les politiques et pratiques commerciales qui répondent aux besoins de développement durable. Les principes sont les suivants : efficacité et internalisation des coûts, équité, intégrité environnementale, subsidiarité, coopération internationale, science et précaution et ouverture.
- Le nouveau *EarthEnterprise Tool Kit*, qui renferme des informations sur les personnes-ressources et des renseignements pratiques pour aider les entreprises à devenir durables, est publié sous forme de livre, et un deuxième forum EarthEnterprise est organisé en Ontario en raison du très vif intérêt que suscite le programme.
- Après avoir servi cinq ans comme président du Conseil d'administration, Lloyd McGinnis quitte ses fonctions et devient président fondateur du Conseil. Jim MacNeill lui succède.

1995

- Le Programme des mesures et des indicateurs, nouvellement créé, a pour mandat de trouver des moyens de quantifier les indicateurs qui permettront de progresser vers le développement durable.
- Le Centre canadien de recherches pour le développement international

subventionne un portail web qui permet d'accéder aux sites d'organisations de recherches clés en développement durable dans six régions du monde; c'est l'origine du Réseau Communications pour le développement durable, le premier réseau du savoir de l'IIDD.

- À l'occasion du renouvellement du financement de l'IIDD pour une autre période de cinq ans, un travail considérable s'amorce afin d'élargir les sources et les niveaux du financement de l'Institut. Cette transition marque un changement significatif dans la culture de l'IIDD, le personnel s'employant avec succès à trouver du soutien pour les programmes. Aujourd'hui, le budget annuel de l'Institut est le double de celui de 1995, même si le financement de base est inférieur à ce qu'il était.
- À la quatrième Conférence mondiale sur les femmes, l'IIDD est le premier à recourir aux interviews par la lecture audio en transit et aux photos numérisées depuis Beijing, s'associant avec MCI pour utiliser la nouvelle liaison Internet de la Chine. *Linkages* enregistre plus de 400 000 accès.
- Un comité de bénévoles est formé à l'interne pour encourager l'adoption de pratiques écologiques dans les bureaux de l'IIDD et parmi le personnel, y compris l'utilisation du vélo ou de l'autobus pour se rendre au travail, ainsi que le recyclage et l'utilisation d'encres végétales. L'IIDD élabore un modèle de rapport annuel sur le développement durable, dont se servent nos vérificateurs externes indépendants pour assurer l'exactitude des modèles établis.
- L'IIDD participe activement au Sommet mondial pour le développement social. Guidé par la notion d'équité, l'Institut élabore une vision et une stratégie axées sur les moyens de subsistance durables. À l'occasion d'une collaboration unique avec l'UNICEF, l'Institut organise dans le cadre de « La Voix des jeunes » une exposition multimédias par le biais de *Linkages* (BNT), invitant les jeunes à faire parvenir leurs idées. Les quelque 4 000 réponses reçues sont transmises aux dirigeants du Sommet.
- D'autres publications détaillent des applications pratiques des *Principes de Winnipeg pour le commerce et le développement durable*, qui éveillent de plus en plus l'attention de la communauté internationale, y compris de la nouvelle OMC.
- Partant du principe que le budget annuel est le plus important énoncé des gouvernements lorsqu'il s'agit du développement durable, l'IIDD publie *Green Budget Reform* et des études de cas de pratiques exemplaires dans le monde.
- Le Programme des Grandes Plaines réunit diverses parties intéressées à une conférence au Manitoba. L'IIDD entame son travail au Manitoba sur les indicateurs de durabilité des Prairies.

1996

- Bien que de création nouvelle, le Programme des mesures et des indicateurs acquiert une notoriété mondiale après la publication des *Principes de Bellagio : Lignes directrices relatives à l'évaluation des progrès vers le développement durable* et la formation du Groupe consultatif international sur les indicateurs de développement durable.
- Un guide pratique est publié sur la façon de mener de la « recherche participative », en tant qu'approche intégrée permettant d'introduire l'expérience communautaire dans le processus d'élaboration de politiques en prenant appui sur les points forts identifiés par les intéressés eux-mêmes plutôt que sur des lacunes qu'on perçoit de l'extérieur. Ce qui conduit à explorer plus à fond la Méthode d'analyse positive.
- L'IIDD parraine les audiences publiques nord-américaines de la Commission mondiale des forêts et du développement durable. Quelque 270 participants du Canada, des États-Unis et du Mexique assistent à la réunion à Winnipeg, tandis que d'autres y prennent part par le truchement d'un site web hébergé par l'IIDD.
- L'IIDD publie *Global Green Standards* en réponse à la nouvelle norme ISO 14000, un système de gestion de l'environnement d'application volontaire.
- L'IIDD publie une évaluation indépendante du rendement de l'Organisation mondiale du commerce durant ses deux premières années. Ses auteurs y critiquent franchement le manque d'ouverture de l'OMC et son échec à intégrer les préoccupations relatives au développement durable dans des politiques commerciales internationales.

1997

- En collaboration avec le Conseil de la Terre et d'autres partenaires, l'IIDD assure la webdiffusion de Rio +5 depuis le Brésil.
- L'IIDD donne le coup d'envoi au SD Gateway, autre technologie de télécommunications novatrice; sa conception conviviale offre des outils électroniques aux décideurs pour les aider à utiliser de façon optimale la vaste quantité d'informations à leur disposition. Quiconque emprunte cette passerelle peut facilement se rendre sur des sites partenaires. Le Programme de communication des connaissances, auparavant le Programme de l'information et des communications, gère la passerelle.



- L'IIDD lance « Jeunes leaders canadiens pour un avenir durable », son programme de stages pour les jeunes. Depuis, près de 300 participants ont partagé leurs compétences avec des organisations hôtes un peu partout dans le monde, tout en étant mis en contact avec des possibilités d'emploi intéressantes.

- L'IIDD prépare un chapitre du *Rapport sur l'état de l'environnement du Manitoba*, dans le cadre de ses efforts visant à aider le gouvernement à passer des rapports sur l'environnement aux rapports sur le développement durable.
- Le Programme d'affaires de l'IIDD entame sa deuxième phase, durant laquelle l'Institut travaillera activement avec ses partenaires du milieu des affaires pour les aider à comprendre et à appliquer les pratiques de développement durable. Basé à Calgary, le nouveau programme, qui a été lancé sous la direction du regretté Jim Leslie, donne à l'Institut une présence au coeur de l'industrie canadienne du pétrole et du gaz.

1998

- L'IIDD entame sa collaboration avec le Tata Energy Research Institute (TERI) sur des enjeux d'intérêt mutuel pour le Canada et pour l'Inde en ce qui a trait au rendement énergétique, aux améliorations à apporter à l'environnement et à la réduction des émissions de gaz à effet de serre. L'ACDI verse quatre millions de dollars à l'Institut pour ce projet—ce qui fait de ce dernier le contrat le plus important contrat décroché par l'Institut.
- L'IIDD publie l'étude pionnière de Norman Myers sur les subventions ayant des effets pervers, mettant en lumière le coût environnemental et économique énorme des paiements effectués par les gouvernements à l'échelle mondiale.
- Art Hanson quitte ses fonctions de président-directeur général après sept années à la barre. David Runnalls lui succède à la présidence.
- L'IIDD publie *Le Canada à l'heure de Kyoto : L'évolution du climat et ses conséquences*. Environ 3 500 exemplaires sont distribués ou vendus aux décideurs canadiens qui cherchent à mieux comprendre le Protocole de Kyoto, signé en 1997.
- David Runnalls copréside un groupe de travail chargé de conseiller le gouvernement sur deux caractéristiques du Protocole destinées à aider le Canada à s'acquitter des engagements qu'il a contractés à Kyoto, tout en encourageant l'investissement dans les technologies d'énergie propre.
- L'IIDD annonce son programme de synergie des sous-produits en Alberta, qui adopte une nouvelle approche de la gestion des sous-produits et des déchets. Initiative de la société Applied Sustainability Ltd., le programme recense les occasions, pour les entreprises, de vendre leurs déchets à ceux qui peuvent s'en servir dans leurs procédés de fabrication.

1999

- L'IIDD adopte un nouveau plan stratégique, assorti d'un nouvel énoncé de sa vision et de sa mission : « Notre vision : Un mieux-vivre durable pour tous; notre mission : Assurer un avenir durable aux sociétés en favorisant l'innovation ».

- Jim MacNeill quitte la présidence du Conseil d'administration et Jacques Gérin lui succède.
- Plus de trois millions de téléchargements sont effectués à partir des sites web de l'IIDD.
- En collaboration avec l'Union mondiale pour la nature (IUCN), l'IIDD lance un Réseau du savoir sur le commerce pour aider les pays du Sud à avoir davantage voix au chapitre dans les négociations commerciales internationales.
- Le Programme des mesures et des indicateurs de l'IIDD introduit le concept du « Tableau de bord » en tant qu'outil de communication permettant d'illustrer le niveau de développement durable. Utilisant trois témoins et s'inspirant du tableau de bord d'un véhicule, le concept permet de visualiser l'état de santé économique, environnementale et sociale.
- L'IIDD lance un projet qui donne au reste du monde la possibilité de voir avec les yeux des Inuit les effets des changements climatiques dans la partie occidentale de l'Arctique canadien. Le vidéo, *Sila Alangotok*, préparé et réalisé en collaboration avec les habitants de Sachs Harbour, fait du bruit lorsqu'il est diffusé dans plusieurs centres à travers le monde, témoignage oral et visuel de changements environnementaux dramatiques survenus dans cette partie du globe. En 2003, il est présenté à l'émission World's Earth Report de la BBC, qui rejoint des millions de téléspectateurs.
- Le premier projet communautaire de l'IIDD à utiliser l'approche de l'analyse positive est mis en oeuvre dans deux États du sud de l'Inde. Notre partenaire est MYRADA, une ONG basée à Bangalore qui s'occupe du micro-crédit, du développement des bassins hydrographiques et de la réduction de la pauvreté.
- L'IIDD élargit sa collaboration avec le PNUE en rédigeant des chapitres du deuxième *Avenir de l'environnement mondial* et aide à élaborer un cours et un guide intégrés d'évaluation et de rapports sur l'environnement maintenant utilisés dans plusieurs régions du monde.



2000

- Le plan stratégique 2000-2005 vient remplacer différents programmes de l'IIDD avec sa structure articulée autour de cinq objectifs stratégiques sur lesquels l'Institut estime avoir prise : la politique économique; le commerce et l'investissement; les changements climatiques; les mesures et indicateurs; la gestion des ressources naturelles. L'Institut conserve également deux fonctions stratégiques : les Services d'information et la Communication des connaissances. Cette nouvelle structure favorise la recherche innovatrice et interdisciplinaire.
- Le nouveau bureau de l'IIDD à Genève donne plus de visibilité internationale à l'Institut et lui donne un meilleur accès à des décideurs européens clés.
- Pour militer en faveur d'une nécessaire réforme de l'OMC, l'IIDD publie une déclaration sur le commerce et le développement durable dans laquelle il propose que l'OMC examine toute la gamme des impacts de la libéralisation du commerce, encourage une participation équitable des pays en développement aux travaux de l'Organisation et fasse la promotion de réformes qui servent le développement durable.
- Les gouvernements du Canada et des États-Unis soutiennent officiellement le droit de l'IIDD d'intervenir dans une importante affaire de droit commercial menée en vertu de l'ALENA. C'est la première fois qu'un appui du genre est accordé à une organisation non gouvernementale environnementale.
- *An International Investment Regime? Issues of Sustainability*, une étude du regretté Konrad von Moltke, explore ce que pourraient être les règles internationales d'investissement si elles visaient à la fois la croissance économique et la protection de l'environnement. La solution proposée est radicalement différente de toutes celles mises de l'avant jusque-là.

2001

- Dans les jours précédant le Sommet des Amériques, à Québec, l'IIDD organise avec d'autres partenaires un symposium de haut niveau sur le commerce et le développement, qui connaît un vif succès.
- En collaboration avec le Programme des Nations Unies pour l'environnement, l'IIDD publie *Environment and Trade: A Handbook*, un guide qui expose clairement les enjeux, dont il est fait presque immédiatement un deuxième tirage et pour lequel on enregistre des dizaines de milliers de téléchargements. Le document est par la suite traduit en français (*Guide de l'environnement et du commerce*), en espagnol, en russe et en mandarin.
- L'IIDD publie *Strategic Intentions*, un compte rendu de cinq années de recherches et d'expérimentations dans le domaine des communications et des réseaux du savoir.

2002

- L'IIDD diffuse *Conserving the Peace: Resources, Livelihoods and Security* au Sommet mondial sur le développement durable. L'ouvrage examine comment la gestion des ressources naturelles est liée aux tensions sociales et aux conflits, et comment, en protégeant l'environnement, on peut s'attaquer aux causes profondes de l'insécurité.
- Également au Sommet, l'IIDD publie *10 + 10*, une évaluation des dix réalisations et des dix échecs les plus significatifs au chapitre du développement durable depuis Rio.
- En collaboration avec l'Alliance mondiale pour le savoir et TakingITGlobal, l'IIDD lance *Youth Creating Digital Opportunities*, une coalition pour l'accès des jeunes aux technologies numériques, afin que les attitudes et les perspectives de ceux-ci soient prises en compte durant le Sommet mondial sur la société de l'information. L'accent était mis sur les aptitudes particulières des jeunes à mettre les TIC au service du développement durable.
- La collaboration de l'IIDD dans le cadre du projet Mines, minéraux et développement durable – Amérique du Nord prend fin. Cet effort appelant la participation de quelque 150 personnes aura sensibilisé un secteur tout entier à l'enjeu du développement durable.
- L'équipe des Services d'information, l'ancienne équipe du BNT, continue d'ajouter à ses produits, vendant ses services de comptes rendus de conférences aux gouvernements et aux organisations internationales. Aux conférences de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques et au SMDD à Johannesburg, l'équipe est retenue pour publier *ENB On the Side*, en complément du *Bulletin des Négociations de la Terre*, et rendre compte des activités tenues en marge de ces réunions.

2003

- L'IIDD prêche par l'exemple en finalisant l'achat de crédits de compensation de 375 tonnes de carbone pour compenser les émissions de dioxyde de carbone résultant des déplacements des membres de son personnel en 2002-2003.
- L'IIDD et le Programme des Nations Unies pour l'environnement signent un mémorandum d'accord aux termes duquel l'Institut fournira régulièrement des conseils en matière de politiques dans les dossiers de la gestion des écosystèmes et du développement humain.
- L'Organisation internationale de normalisation invite l'IIDD à la conseiller sur la faisabilité de normaliser la responsabilité sociale des entreprises (RSE).
- En collaboration avec l'Institut Mazingira du Kenya, l'IIDD publie *There is a Better Way*, un magazine de BD inventif inspiré de l'oeuvre pionnière de l'économiste et prix Nobel Amartya Sen. Cette publication rejoint un très vaste public dans les pays pauvres et insiste sur la notion de développement en tant que liberté.
- En collaboration avec le Centre international du commerce et du développement durable, l'IIDD publie la *Doha Round Briefing Series*. Cette série en 13 parties, produite en anglais et en russe, informe les non-initiés sur les négociations menées à l'OMC.

2004

- L'IIDD se voit attribuer par un tribunal de l'ALENA le statut d'*amicus curiae* dans l'affaire *Methanex c. les États-Unis*, faisant de l'IIDD et d'une ONG américaine les premiers groupes de la société civile à être ainsi reconnus, ce qui marque un progrès majeur dans la transparence de processus du genre.
- L'IIDD signe avec Agriculture et Agroalimentaire Canada (AAC) un accord de cinq ans aux termes duquel il travaillera à une série de projets qui appuient des initiatives d'AAC associées au Cadre stratégique pour l'agriculture du ministère de l'Agriculture.
- L'IIDD fait office de secrétariat du Groupe de travail sur l'échange de droits d'émission et l'économie du Manitoba. Il publie un rapport sur les façons dont la province peut tirer parti des occasions économiques.
- L'Institut relance son action dans le domaine des ressources naturelles avec son nouveau programme de Gestion durable des ressources naturelles.
- Le Plan stratégique 2005-2010 est approuvé par le Conseil d'administration de l'Institut. Il maintient les énoncés de la vision et de la mission de l'IIDD et il articule quatre nouvelles orientations stratégiques, y compris la nécessité de placer le développement durable au coeur de la prise de décisions.
- L'IIDD lance son deuxième Recueil électronique des projets et publications se rapportant aux indicateurs de développement durable, un guide de qui fait quoi au chapitre des indicateurs de durabilité.
- L'Institut donne le coup d'envoi à un nouveau Fonds d'innovation à l'intention de ses chercheurs, un fonds soutenu par plusieurs donateurs particuliers et d'autres membres du secteur privé.

2005 à ce jour

- GlobeScan rend public un sondage mené en 2004 auprès d'experts de la durabilité qui classent l'IIDD au premier rang des institutions de recherches en développement durable les plus efficaces au monde.
- L'IIDD publie *Model International Agreement on Investment for Sustainable Development – Negotiators' Handbook*, une initiative visant à promouvoir la transparence, la légitimité, l'obligation de rendre compte et la durabilité dans le système de l'investissement international.
- *L'Évaluation des écosystèmes pour le Millénaire* est diffusée. L'IIDD a participé au développement du cadre conceptuel qui explore les liens entre les services écosystémiques, le bien-être humain et la pauvreté.
- David Runnalls informe les membres du Comité parlementaire de l'environnement et du développement durable des façons par lesquelles le Canada peut atteindre ses objectifs de réduction des émissions en partie grâce au mécanisme d'application conjointe, au Mécanisme pour un développement propre et à l'échange de droits d'émission prévus dans le Protocole de Kyoto.
- L'équipe des Changements climatiques et de l'énergie se voit confier par contrat la tâche d'identifier les « secteurs d'intérêt » qui serviront de toile de fond aux discussions durant la première réunion des Parties au Protocole de Kyoto.
- L'initiative Van Lennep, conçue pour éliminer les subventions qui faussent les échanges et minent le développement durable, va de l'avant avec la formation d'un groupe de personnalités éminentes.

Réflexions en ce quinzième anniversaire

L'IIDD A VU LE JOUR EN 1990, À UN MOMENT EXCITANT POUR LA COMMUNAUTÉ DU DÉVELOPPEMENT DURABLE. LA COMMISSION BRUNDTLAND AVAIT PROPULSÉ LES QUESTIONS DE DD À L'AVANT-SCÈNE À LA FIN DES ANNÉES 1980, ET BON NOMBRE DE DIRIGEANTS POLITIQUES COMMENÇAIENT À RECONNAÎTRE L'URGENCE DE CERTAINS DES PLUS GRANDS DÉFIS AUXQUELS LA PLANÈTE DEVAIT FAIRE FACE. GRÂCE AU LEADERSHIP ET À L'ENGAGEMENT D'UN GRAND NOMBRE DE MEMBRES DU CONSEIL, DE DIRIGEANTS POLITIQUES ET DE LEADERS COMMUNAUTAIRES, L'IIDD A EU UN IMPACT DEPUIS SES TOUTS DÉBUTS.



Jim MacNeill

Président du Conseil émérite de l'IIDD

J'ai eu le privilège de participer à la naissance de l'IIDD. L'une des trois personnes invitées par les gouvernements du Canada et du Manitoba à signer les articles de sa constitution, j'ai été membre

du conseil fondateur de l'Institut et deuxième président de son Conseil d'administration. En ce quinzième anniversaire, nous tous qui étions présents dans les débuts pouvons tirer une grande fierté de la croissance vigoureuse de l'Institut et de ses réalisations fort impressionnantes.

Je me rappelle fort bien la première réunion du Conseil à Vancouver le 21 mars 1990. Nous devions trouver à cette nouvelle entreprise une vision, un mandat et ses premières orientations stratégiques. Le débat était animé, et il l'est resté durant plusieurs sessions. La position qu'occupe aujourd'hui l'IIDD comme une des institutions prééminentes dans son domaine au niveau international lui vient directement des choix opérés alors.

Je me rappelle aussi de cette série de crises de croissance et de financement qui ont marqué les premières années. L'Institut est sorti plus fort de chaque crise grâce au leadership, à la créativité et à la détermination de son Conseil, de son président, de ses cadres et de son excellent personnel. Lorsque le gouvernement a coupé massivement dans ses dépenses au milieu des années 1990, par exemple, nous avons transformé la culture de l'Institut. L'IIDD est devenu nettement moins tributaire des deniers publics, et il est sorti de l'expérience plus fort et plus vigoureux que jamais.

Juste à temps. La communauté internationale embrassant le concept du développement durable, les services de l'Institut ont été de plus en plus en demande, et la croissance a été dramatique. En 1990, personne n'imaginait qu'en l'espace de quelques années, l'IIDD ajouterait à son siège de Winnipeg des bureaux à Calgary, à Ottawa, à New York et à Genève.

En 2005, malgré une large adhésion au concept de la durabilité, la transition vers des formes plus durables de développement a marqué le pas à bien des égards. Nous devons redoubler nos efforts. L'IIDD est plus nécessaire que jamais.

Angela Cropper

Membre du Conseil d'administration de l'IIDD et vice-présidente (affaires internationales)



Alors que je m'appête à livrer ces quelques réflexions sur mon association avec l'IIDD, je suis quelque peu stupéfaite de constater que je suis membre du Conseil d'administration de l'Institut depuis six ans déjà! Une période bien remplie, interpellante—et source de satisfaction.

Durant ce temps, j'ai vu le programme de l'IIDD prendre forme, et certains de ses aspects être refaçonnés, et j'ai vu la prestation et la stature de l'Institut grandir au regard des grands enjeux et des processus planétaires :

- Sa production du vidéo inuit a su garder vivant l'enjeu des changements climatiques, au moment même où le processus international de négociation du Protocole de Kyoto semblait en perte. Et la ténacité de l'Institut dans ce dossier lui a donné une voix influente dans l'évolution des politiques canadiennes donnant suite aux engagements du Canada.
- Initialement centré sur l'ALENA, il a évolué au rythme des dossiers mondiaux du commerce, de l'environnement et du développement mondial, catalysant les activités, convoquant des groupes, conceptualisant les enjeux et contribuant à dégager des consensus sans pour autant craindre les affrontements.
- Il a occupé une partie de l'espace conceptuel pauvreté-environnement, un espace laissé vacant beaucoup trop longtemps—bien que le directeur du programme des Politiques économiques et moi continueront sans aucun doute de débattre de la plus-value que l'approche des « capacités » apporte à la réduction de la pauvreté!
- Et après une certaine pause, le programme de Gestion durable des ressources naturelles a été réorienté et repensé de sorte que, même si son action est géographiquement concentrée, il devrait produire des résultats dont pourra profiter le reste du monde.

Entre-temps, l'IIDD est devenu un citoyen à part entière dans sa ville d'attache : sa présence y est plus notable, reflétant en cela son engagement plus profond envers le processus politique et les politiques de la province. Et il n'a pas négligé sa première

activité phare, le *Bulletin des Négociations de la Terre*, un mécanisme largement accepté aujourd'hui comme « partie » aux processus intergouvernementaux un peu partout dans le monde.

J'ai aussi été impressionnée par la rapidité avec laquelle l'Institut a su s'établir comme un leader aux plans de la théorie et de la pratique dans le secteur des réseaux du savoir. Et son programme exemplaire de stages, qui croit en importance, est susceptible de déborder la formation et de contribuer à assurer la relève de l'IIDD, du moins au Canada et pour le Canada.

Les membres du Conseil sont régulièrement aux prises avec le dilemme de concilier les besoins du pays d'attache et ceux du reste du monde, dans le respect de la vision et de la mission de l'IIDD. J'ai souvent eu la tâche de rappeler l'Institut à cette réalité. Mais peut-être est-ce là le rôle de sa vice-présidente aux affaires internationales! Le fait que l'IIDD ait récemment été reconnu comme étant globalement la meilleure institution pour les politiques de développement durable et l'institution la mieux documentée est une bonne indication qu'il réussit peut-être à bien gérer ce dilemme au bout du compte.



Lloyd R. McGinnis

O.C., P.Eng.,
Président
fondateur
du Conseil

Au début, l'IIDD était un symbole de la contribution du Canada au nouveau concept du développement durable. Lorsque Jim MacNeill, Clay Gilson et moi avons été invités à créer cette nouvelle organisation, nous n'avions aucun mandat précis.

En tant que président fondateur, j'étais un quart-arrière sans équipe ni plan de match, mais il fallait quand même être de la partie. Heureusement, nous avons un

bon instructeur. En tant que membre clé du premier comité exécutif, Jim MacNeill avait l'expérience de sa participation à la rédaction du rapport de la Commission Brundtland, où était née la notion du développement durable. Sans son expérience, sa vision et ses conseils, il aurait été beaucoup plus difficile de mettre l'IIDD au monde.

À nos débuts, nous passions autant de temps à dire aux gens ce que nous n'avions pas l'intention de faire que ce que nous comptions faire. En réponse à une question posée durant une émission de télévision à Vancouver au printemps de 1990, j'ai indiqué que nous n'allions pas consacrer les fonds que nous avions reçus à l'achat de briques et de mortier et que nous n'embaucherions pas des chercheurs en blouses blanches. Sous la pression de l'interview, j'ai fini par laisser échapper que le défi, pour le Canada, consisterait à traduire un concept dans la pratique—et l'aventure venait de débiter.

Parallèlement, nous présentions le futur IIDD comme un réseau virtuel mondial qui ferait de l'Internet un dépôt central où stocker de l'information sur le développement durable. Comme l'Internet en était à ses balbutiements et que le besoin de développement durable n'était pas encore confirmé, peu de gens nous ont crus à l'époque et personne n'a compris.

Les premières réunions du Conseil se sont révélées un fascinant exercice de développement de consensus par la diplomatie internationale. Les membres venaient des quatre coins du globe, et la plupart avaient participé au processus de la Commission Brundtland. Ils étaient des vétérans de la scène internationale, et tous s'amaient avec leur propre idée de ce que l'IIDD devrait faire et devenir. Les discussions étaient longues et passionnées. Malgré tout, des progrès ont pu être réalisés parce que tous étaient animés par une vision commune et prêts à faire des compromis. Ce fut une expérience fascinante et excitante que je n'oublierai jamais.

Un programme a tôt fait d'émerger; il ciblait les enjeux commerciaux mondiaux, la grande entreprise, le secteur agricole et l'impact des politiques gouvernementales sur le développement durable partout dans le monde par suite du processus budgétaire traditionnel. Quinze ans plus tard, l'Institut garde le cap sur ce programme de base.

L'IIDD n'a jamais regretté sa décision de tenir une réunion du Conseil à Rio de Janeiro dans le cadre du Sommet de la Terre en 1992 : elle nous a aidé à nous faire connaître sur la scène internationale et elle a préfiguré les défis à venir. Au fil des ans, je n'ai jamais manqué de me réjouir des succès et des réalisations de l'Institut lorsqu'il s'est agi de traduire le concept du développement durable dans la pratique.



Gary Filmon

P.C., O.M.,

Ex-premier ministre
du Manitoba

À l'automne de 1988, dans un discours prononcé aux Nations Unies à New York, le Premier ministre Brian Mulroney a annoncé que le Canada allait mettre en place un nouvel « Institut international de développement durable ». Lorsque mes proches collaborateurs et moi-même avons pris connaissance de la nouvelle dans les médias le lendemain, nous nous sommes demandé quel mandat aurait l'Institut et où se trouverait son siège. Comme nous venions de mettre en place la Table ronde du Manitoba sur l'environnement et l'économie en conformité avec la réponse du Canada au rapport de la Commission Brundtland et que j'en étais le président, j'ai immédiatement écrit au Premier ministre pour lui suggérer d'installer l'Institut à Winnipeg en reconnaissance de notre engagement envers le processus des tables rondes et le développement durable. On nous a répondu que plusieurs sites étaient à l'étude, y compris Montréal. Durant

Réflexions en ce quinzième anniversaire (suite)

l'année, nous avons multiplié les lettres de suivi et fait du lobbying intensif auprès d'Environnement Canada et du Bureau du Premier ministre, le tout aboutissant à des négociations de financement et à une entente faisant de Winnipeg le siège de l'Institut.

En mars 1990, à la conférence Globe 90 sur l'environnement à Vancouver, l'entente entre le Canada et le Manitoba portant création de l'IIDD était signée par l'honorable Lucien Bouchard, alors ministre fédéral de l'Environnement, et moi-même. Nous nous sommes tous les deux entendus sur le premier président du Conseil d'administration et ses membres, et c'est alors qu'est né l'IIDD.

J'ai assisté à plusieurs événements importants durant les dix premières années d'existence de l'Institut, y compris le Sommet de la Terre à Rio de Janeiro, où j'ai rencontré pour la première fois David Runnalls, l'actuel PDG.

Le travail de l'IIDD lui a valu une réputation internationale enviable, et l'Institut a su faire honneur à notre province et à notre pays. Mes plus sincères félicitations vous accompagnent en ce quinzième anniversaire et je vous offre mes meilleurs vœux pour l'avenir.



Mohamed Sahnoun,
ambassadeur

Membre du Conseil d'administration de l'IIDD et membre du Groupe consultatif spécial pour le Projet de reconstruction des sociétés déchirées par la guerre

Mon retour au Conseil de l'IIDD l'an dernier a été un moment fort et une expérience importante pour moi—tout comme la première fois en 1990, l'année de la fondation de l'Institut.

Ayant siégé à la Commission Brundtland—la Commission mondiale de l'environnement et du développement créée en 1987—j'ai vu dans l'IIDD une organisation prometteuse susceptible de devenir un instrument vital d'application de ce nouveau concept qu'était le développement durable.

Ce qui rendait l'IIDD efficace à ses débuts, c'était sa capacité de procéder à des recherches scientifiques et de faire l'analyse des

politiques de développement durable tout en demeurant en contact et en communication avec les éléments concernés de la société civile, au niveau communautaire et individuel. L'Institut a en effet affiché des résultats impressionnants dans ce domaine.

Ma première participation aux travaux du Conseil a pris fin en 1996. À mon retour, je remarque cette même énergie et cette même diversité qui ont su gagner d'emblée la communauté du développement durable il y a quinze ans. Et je vois aussi que l'Institut n'a rien perdu de sa capacité d'équilibrer la recherche et la réflexion au sens large et l'application de cette recherche et de cette réflexion au niveau local.

Je le vois tout particulièrement dans l'évolution de l'IIDD aux chapitres de l'environnement et de la sécurité. Et je constate que l'Institut a fait un remarquable travail de sensibilisation à la question importante de la relation entre la dégradation de l'environnement et les conflits.

Nombre de grands défis nous attendent dans les mois et les années qui viennent. L'Institut sera de plus en plus sollicité, à mesure que les enjeux évoluent et que nous les comprenons mieux. Malgré les demandes de plus en plus nombreuses, nous devons trouver des façons de continuer de collaborer efficacement avec les gouvernements locaux et avec de grands organismes internationaux comme la Banque mondiale et le Fonds monétaire international. Je sais que nous relèverons les défis et que nous saurons saisir les occasions.

L'IIDD est l'une des plus remarquables institutions dans ce domaine. J'ai été fier de faire partie de son premier Conseil d'administration. Je suis tout aussi fier de mon implication aujourd'hui.

15

DÉVELOPPER L'EXCELLENCE... 15 ANS DURANT

Orientations de l'IIDD : une volonté d'agir

WILLIAM GLANVILLE, VICE-PRÉSIDENT ET CHEF DE L'EXPLOITATION, IIDD

La déclaration d'orientation ci-après a été adoptée dans le cadre de l'élaboration du nouveau Plan stratégique 2005-2010; elle focalise mieux l'action de l'Institut et place celui-ci dans une position où il pourra opérer, durant les cinq prochaines années, des changements significatifs dans quatre domaines clés.

Orientations de l'IIDD

Notre monde est fait d'imprévu, de changement et d'incertitude. À l'IIDD, nous intégrons cette réalité dans nos efforts en vue d'améliorer nos systèmes environnementaux, sociaux et économiques interdépendants—et ce, aux plans international, national et local. Notre mission est urgente, à la fois pour la génération actuelle et pour celles qui suivront et, au cours des cinq prochaines années, nos activités de programme viseront à réaliser des progrès significatifs dans les domaines suivants :

- Mettre le développement durable au cœur de la prise de décisions.
- Intégrer une gestion responsable des écosystèmes au développement humain pour assurer le bien-être de la génération actuelle et des générations à venir.
- Opérer une transformation institutionnelle particulièrement par le biais de la transparence, de la participation et de l'obligation de rendre compte.
- Amener les nouvelles générations à s'engager dans le développement durable.

Pour explorer pleinement les possibilités offertes par ces orientations, nous avons procédé à l'interne, en 2004-2005, à une série de discussions dont nous avons tiré la compréhension ci-après de nos orientations stratégiques. Nous sommes conscients que cette compréhension évoluera avec le temps. La flexibilité des orientations, combinée à notre volonté de les adapter aux nouveaux défis et aux nouvelles conditions tant au niveau de l'institution que des programmes, permettra à l'Institut d'agir de manière optimale face aux changements dans notre environnement.

METTRE LE DÉVELOPPEMENT DURABLE AU CŒUR DE LA PRISE DE DÉCISIONS

Qu'entend-on par là?

Cette orientation stratégique suppose de faire des principes du développement durable le cadre de référence de base de la prise de décisions au gouvernement, dans le milieu des affaires, dans le monde universitaire et ailleurs. Certains de ces principes sont manifestes dans les autres orientations stratégiques institutionnelles. L'IIDD a toutefois aussi fait des recherches sur les principes qui s'appliquent à différents aspects du développement durable. Mais les facteurs suivants sont d'une importance clé pour le cadre de référence du développement durable : l'intégration de l'économie, de l'environnement et de la société; la participation équitable des groupes qui auront vraisemblablement de moins en moins accès aux ressources nécessaires; la préservation ou la restauration du capital naturel de la Terre pour les générations futures.

Nous devrions aussi reconnaître que le changement peut se produire à différents niveaux à l'intérieur de systèmes sociaux et que le changement dans un secteur ou à un niveau conditionnera le changement dans d'autres secteurs et à d'autres niveaux. L'IIDD a surtout cherché à influencer la prise de décisions au gouvernement ou dans le milieu des affaires, et non les décisions individuelles.

Il importe d'identifier les principaux leviers du changement. Certains points d'appui permettront d'opérer des changements plus rapidement ou plus globalement que d'autres.

Que faut-il pour atteindre cet objectif?

Globalement, les instruments du changement sont les mesures législatives et réglementaires; les forces du marché; les lignes directrices d'application volontaire; la pression morale. D'autres acteurs qui ont provoqué des changements sociaux fondamentaux (par ex. le mouvement féministe, le mouvement pour les droits des homosexuels) ont connu du succès par suite de changements apportés au niveau des lois et des institutions. Les indicateurs sont de plus en plus utilisés pour suivre les progrès et en faire rapport, et ils se révèlent un puissant agent de changement du comportement des individus et des organisations.

INTÉGRER UNE GESTION RESPONSABLE DES ÉCOSYSTÈMES AU DÉVELOPPEMENT HUMAIN POUR ASSURER LE BIEN-ÊTRE DE LA GÉNÉRATION ACTUELLE ET DES GÉNÉRATIONS À VENIR

Qu'entend-on par là?

Le bien-être humain et le progrès vers le développement durable sont tributaires d'une meilleure gestion des écosystèmes de la Terre afin d'assurer leur conservation et leur utilisation durable. [Traduction]

- Évaluation des écosystèmes pour le Millénaire

Le bien-être humain est tributaire des avantages que les êtres humains retirent des écosystèmes et des services que ceux-ci fournissent. Compte tenu de la croissance de la population et de l'activité économique qui en découle, la demande de services écosystémiques s'est accrue au point d'appauvrir grandement le capital naturel et de réduire sérieusement la résilience des systèmes naturels.

L'importance de cette déclaration en tant qu'orientation institutionnelle vient de la compréhension plus intime des liens entre les services écosystémiques et le bien-être humain, et de la compréhension plus éclairée des différentes dimensions que recouvrent les termes eux-mêmes. Les travaux récents sur les libertés et les capacités ont élargi le concept du développement humain, de sorte que les gens en ont maintenant des niveaux de connaissance différents. Qui plus est, le bien-être humain est fonction du contexte; il signifie différentes choses selon les cultures et les endroits. La déclaration est censée amener à la conclusion que le bien-être humain est le but à atteindre et que la gestion responsable des écosystèmes est le moyen d'y parvenir.

De quels moyens faut-il disposer pour atteindre ce but?

Cela suppose, dans la plupart des cas, une « formation sur le tas », car ce n'est que récemment que la dynamique des liens entre le bien-être humain et les écosystèmes nous est devenue plus familière. Fondamentalement, toutefois, les évaluations locales constituent le point de départ le plus indiqué. Les connaissances acquises par le biais de ces évaluations devraient alors être intégrées dans les plans nationaux et les stratégies de réduction de la pauvreté. De même, les stratégies nationales existantes peuvent servir de point d'entrée pour stimuler l'action au niveau local. Et des outils conceptuels et technologiques comme le visioning, l'extrapolation rétrospective et la surveillance géographique peuvent aider à identifier des façons d'accroître la résilience des écosystèmes. Enfin, les méthodes d'évaluation sont importantes pour quantifier dans toute la mesure du possible la valeur économique et sociale des services écosystémiques.

(suite à la page suivante)

Orientations de l'IIDD (suite)

OPÉRER UNE TRANSFORMATION INSTITUTIONNELLE PARTICULIÈREMENT PAR LE BIAIS DE LA TRANSPARENCE, DE LA PARTICIPATION ET DE L'OBLIGATION DE RENDRE COMPTE

Qu'entend-on par là?

Trois décennies de négociations internationales sur les questions de l'environnement et du développement n'auront pas produit suffisamment de progrès pour résoudre nombre des problèmes de la planète. Certains mécanismes internationaux sont devenus superflus. De plus en plus, une meilleure gouvernance est perçue comme un facteur clé dans la réalisation du développement durable.

Il faut entendre une définition large des institutions. Les institutions sont les structures et processus formels et informels associés à un domaine d'intérêt particulier; ce sont les « règles du jeu ». Pour atteindre cet objectif, nous devons nous arrêter aux façons par lesquelles nous entendons promouvoir des valeurs particulières.

Cette orientation signifiera différentes choses, selon les programmes. De plus, le pays ou l'organisation que nous examinerons déterminera si nous nous rapprochons ou nous nous éloignons d'une plus grande transparence et d'une obligation plus stricte de rendre des comptes. Même si le *Bulletin des Négociations de la Terre* de l'IIDD est aujourd'hui bien accepté par certains processus, les opérations de certaines institutions restent opaques à plusieurs égards importants (par ex. l'Organisation mondiale du commerce). Généralement, on se montre moins hésitant à rendre l'information publique, mais on résiste à s'engager clairement en faveur d'objectifs de changement. En outre, les rapports sur le rendement ont été de plus en plus adoptés par les gouvernements, mais non par le système international. Il faut doter de nouveaux outils les organisations associées aux politiques pour les amener à établir des mesures de rendement.

De quels moyens faut-il disposer pour atteindre ce but?

Il sera utile pour nous d'évaluer dans quelle mesure nos efforts de transformation institutionnelle ont réussi. De plus, l'IIDD devrait examiner ce que font d'autres institutions pour se transformer, et comment elles suivent leur progrès.

AMENER LES NOUVELLES GÉNÉRATIONS À S'ENGAGER DANS LE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Pourquoi est-il important d'amener les nouvelles générations à s'engager dans le développement durable?

Pour plusieurs raisons. Premièrement, les progrès enregistrés par la génération actuelle de dirigeants ont été lents; il faut trouver de nouvelles idées pour accélérer le changement, et la nouvelle génération apporte avec elle les réflexions les

plus récentes sur les enjeux du développement durable. Les nouvelles idées contribuent aux réflexions novatrices. Deuxièmement, il importe d'inculquer le cadre de référence du développement durable chez la prochaine génération de dirigeants, de manière à influencer leurs actions et leurs choix en conséquence. Enfin, il nous faut une nouvelle génération de dirigeants pour assurer la continuité de l'effort et le progrès dans ce domaine.

Qu'entend-on par « nouvelle génération »?

On s'accorde généralement pour dire que ce sont des jeunes gens qui terminent leurs études et qui entament leur vie professionnelle. Une interprétation plus large engloberait quiconque n'est pas impliqué actuellement dans le développement durable. Généralement, cette orientation stratégique vient souligner l'importance de mettre en place une nouvelle génération de dirigeants qui comprennent et appliqueront les principes du développement durable dans leurs sphères d'activité respectives.

Qu'entend-on par « engagement »?

Nous aimons penser que le développement durable est un processus logique et que, si nous arrivons à réunir les arguments pertinents et à les présenter comme il se doit, les gens conviendront d'un plan d'action puis agiront en conséquence. Mais il n'est pas réaliste de penser ainsi. Le développement durable exige de bâtir des relations de confiance à une échelle mondiale. Les travaux de recherche de l'IIDD sur les réseaux du savoir ont révélé que le changement suppose de prendre des risques, que la volonté de prendre des risques est fondée sur la confiance, et que la confiance est fondée sur les relations. Les relations, et non l'information, sont au cœur du changement. Un engagement dans l'ensemble des secteurs, qui mène à des partenariats et à une action commune en faveur du développement durable, doit faire partie intégrante du processus de conception des projets de l'IIDD.

En particulier, l'IIDD peut utiliser ses réseaux—y compris les stagiaires diplômés et les rédacteurs du *BNT*—comme plate-forme pour entretenir des relations élargies. De plus, nous devons être à l'affût d'occasions susceptibles de créer des conditions propices qui inciteront de nouveaux groupes à participer à des initiatives de développement durable.

Conclusion

L'IIDD a accompli beaucoup durant ses quinze premières années. En fait, notre succès tient en large part au fait que nous savons d'instinct que nous oeuvrons dans le domaine du développement durable pour changer les choses, pour aider à bâtir un monde meilleur. Et de nombreux exemples de notre travail viennent illustrer ces orientations stratégiques. En articulant ces orientations maintenant—et en refocalisant notre action sur elles collectivement—nous avons une occasion de renouveler notre philosophie, nos motivations et nos priorités, de sorte que les années à venir puissent être encore plus productives que les 15 dernières. Et que nous puissions avoir un impact positif sur le monde.

Les politiques économiques

ANANTHA KUMAR DURAIAPPAN, DIRECTEUR DE L'ÉQUIPE DES POLITIQUES ÉCONOMIQUES



LA PAUVRETÉ ET UNE INIQUITÉ DE PLUS EN PLUS GRANDE DANS LES PAYS EUX-MÊMES ET ENTRE LES PAYS SONT PARMI LES PLUS GRANDS DÉFIS QUE L'HUMANITÉ AIT À RELEVER AUJOURD'HUI. LA CROISSANCE ÉCONOMIQUE N'EST PAS UNE PANACÉE : ELLE DOIT S'ACCOMPAGNER DE PLUSIEURS LIBERTÉS FONDAMENTALES ET INSTRUMENTALES CLÉS, DONT L'ACCÈS À LA RICHESSE, L'ACCÈS À L'ÉDUCATION, LA BONNE GOUVERNANCE ET LA CONFIANCE AINSI QUE DES ÉCOSYSTÈMES EFFICACES.

Des profils pauvreté-services écosystémiques ont été dressés pour sept pays d'Afrique : le Mozambique, le Mali, la Mauritanie, le Kenya, l'Ouganda, la Tanzanie et le Rwanda. **Ils ont été parmi les premiers rapports du genre à utiliser le cadre conceptuel développé par l'IIDD et le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE)** pour identifier les liens critiques entre la pauvreté et les écosystèmes. Les profils font partie du cadre plus global qui sera utilisé pour examiner les liens entre la pauvreté et l'environnement sous la direction du PNUE, et il serviront de point de départ à notre programme de travail quadriennal dans les pays africains.

Lancée en 2000 par Kofi Annan, secrétaire général de l'ONU, l'Évaluation des écosystèmes pour le Millénaire (EM) s'est achevée en mars, et les résultats initiaux ont été publiés le 30 mars 2005. L'Évaluation, qui a nécessité près de cinq ans et mis à contribution 1 360 scientifiques de 95 pays, donne pour la première fois à la communauté internationale des points de comparaison sur l'état des différents types d'écosystèmes dans le monde et la gamme des services qu'ils fournissent. Le rapport conclut que **60 % des 24 services écosystémiques examinés se dégradent et que cette tendance devrait se poursuivre**; ses auteurs exhortent les gouvernements à faire le nécessaire rapidement pour éviter ce qui risque de devenir une tendance irréversible qui aura des répercussions néfastes sur tous les habitants de la planète. Anantha Kumar Duraiappan, économiste principal et directeur de l'Équipe des politiques économiques à l'IIDD, a participé à l'élaboration du cadre conceptuel, spécialement lorsqu'il s'est agi d'explorer les liens entre les services écosystémiques, le bien-être humain et la pauvreté. Il a aussi été le coordonnateur principal de la rédaction du chapitre de synthèse pour le compte du groupe de travail des réponses, et coprésident du Groupe de travail de synthèse sur la biodiversité, qui a diffusé son rapport à l'échelle mondiale le 19 mai 2005. Pour plus d'information sur l'Évaluation, voir <http://www.iisd.org/economics/ia/mea.asp>

L'IIDD REMERCIE LES ORGANISMES SUIVANTS, QUI ONT GÉNÉREUSEMENT SOUTENU SON TRAVAIL DANS LE SECTEUR DES POLITIQUES ÉCONOMIQUES EN 2004 | 2005 :

PROGRAMME DES NATIONS UNIES POUR L'ENVIRONNEMENT / SHASTRI INDO-CANADIAN INSTITUTE /
ORGANISATION MONDIALE DE LA SANTÉ / FONDS MONDIAL POUR LA NATURE / WINSLOW FOUNDATION

Photo : Gracieuseté de IFAD / R. Faiutti

La première phase de la Health-Environment Linkages Initiative (HELI), un programme conjoint de l'Organisation mondiale de la santé, du PNUE et de l'Agence canadienne de développement international, a pris fin en mars 2005. **L'IIDD a dirigé une équipe d'experts internationaux dans la préparation d'un rapport sur l'utilisation de l'évaluation économique et des méthodes d'évaluation comme outils d'examen des liens entre la santé et l'environnement**; ses lignes directrices serviront de point de départ aux études nationales entreprises durant la deuxième phase du programme.

L'IIDD a élaboré une méthode de mesure de la cohérence des politiques, et il met actuellement au point une technique quantitative pour évaluer le degré de cohérence entre les accords environnementaux multilatéraux (AEM), et entre les AEM et les Objectifs de développement pour le Millénaire (ODM). Les rapports initiaux seront produits à l'été de 2005. Pour la première fois, on examinera le degré de cohérence de politiques qui visent des objectifs communs. Les politiques doivent être cohérentes et consistantes intra et inter-échelles pour que les stratégies d'intervention puissent se renforcer et contribuer à réduire la pauvreté.

Le programme des Politiques économiques a réussi à obtenir du financement du Fonds d'innovation de l'Institut pour entamer la préparation d'un rapport semblable au *Rapport sur le développement humain* produit par le Programme des Nations Unies pour le développement, mais soulignant les liens entre la pauvreté et les services écosystémiques dans cinq pays africains. Contrairement à la plupart des rapports courants qui focalisent leur attention sur le niveau macro et recourent aux données agrégées, **le rapport pauvreté-écosystèmes (RPE) visera à fournir une information plus désagrégée dont pourront se servir les décideurs pour mettre en place des interventions** destinées à des segments ciblés de la population.

L'Agence canadienne de développement international (ACDI) utilise une version modifiée du cadre conceptuel de l'IIDD sur les liens entre les services écosystémiques et les multiples constituants et déterminants du bien-être pour orienter ses politiques en ce qui a trait à la gestion de l'environnement dans le domaine du développement. Pour plus d'information, voir *Explorer les interactions : bien-être humain, pauvreté et services écosystémiques*, une publication de l'IIDD et du PNUE, à <http://www.iisd.org/publications/pub.aspx?pno=644>



Changements climatiques et énergie

JOHN DREXHAGE, DIRECTEUR DE L'ÉQUIPE DES CHANGEMENTS CLIMATIQUES ET DE L'ÉNERGIE

LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES FONT PESER SUR LA PLANÈTE L'UNE DES PLUS GRANDES MENACES AUXQUELLES NOUS SOMMES CONFRONTÉS, QUE CE SOIT AU NIVEAU DE L'ENVIRONNEMENT ET DE L'ÉCONOMIE OU ENCORE DE LA SANTÉ ET DES MOYENS DE SUBSISTANCE DES INDIVIDUS. LEUR EFFET SE FERA SENTIR DURANT DES GÉNÉRATIONS. ET SI NOUS DEVONS RÉDUIRE RADICALEMENT LES ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE, NOUS DEVONS AUSSI TROUVER DES FAÇONS DE NOUS ADAPTER À DE NOUVELLES RÉALITÉS.

Les spécialistes des changements climatiques commencent à explorer sérieusement comment s'attaquer après 2012, date butoir pour la réalisation des réductions prévues dans le Protocole de Kyoto, à la menace à long terme que constituent les changements climatiques. Même si les engagements contractés en application du Protocole aident la communauté internationale à progresser vers la stabilisation des concentrations de gaz à effet de serre dans l'atmosphère, ils ne sont néanmoins qu'une première étape. Des négociations internationales intenses débiteront vraisemblablement à Montréal à la fin de 2005, à la onzième Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, sur ce qu'il adviendra à l'issue de la période d'engagement de 2008 à 2012 prévue dans le Protocole.

Les recherches de l'IIDD sur les options après la première période donnent au Canada une meilleure préparation aux discussions sur l'après-2012, déjà officiellement en cours.

Au début de 2005, deux études (à paraître) ont été complétées : *A Qualitative Assessment of Post-2012 Options: Canada* et *A Qualitative Assessment of Post-2012 Options: International Considerations*. Deux autres phases de recherche sont prévues, ce qui permettra à l'IIDD de rester une institution canadienne de premier plan quant aux politiques relatives aux changements climatiques après 2012.

Pour aider les pays développés à atteindre leurs objectifs, le Protocole de Kyoto a introduit trois mécanismes de marché destinés à donner à l'industrie et aux gouvernements dans les pays industrialisés un accès à des possibilités de réduction des émissions à moindre coût, et aux pays en développement un accès à des investissements et à des technologies qui les aideront à atteindre leurs objectifs de développement. Le Mécanisme pour un développement propre (MDP) repose sur la

réalisation de projets qui permettent à des entités publiques ou privées de pays industrialisés ayant des cibles de recevoir des crédits lorsqu'elles investissent dans des projets de réduction des émissions ou de stockage de carbone dans un pays en développement. Le secteur des transports, dont le volume des émissions de gaz à effet de serre augmente rapidement, pourrait avoir un rôle central à jouer dans le MDP et dans la lutte contre les changements climatiques. **En 2004-2005, l'IIDD a conclu un projet triennal de 1,25 million de dollars visant à déterminer l'applicabilité du Mécanisme dans le cas de projets dans le secteur des transports.** L'initiative a été menée conjointement avec le Center for Clean Air Policy et Cambio Climatico y Desarrollo (Chili). Les activités de projet ont pris fin en décembre 2004 et le rapport final a été publié en mai 2005. Les conclusions tirées de ces recherches contribueront de manière significative à la prochaine initiative MDP à laquelle procédera l'équipe des Changements climatiques et de l'énergie—le dividende du développement. Voir <http://www.iisd.org/climate/global/ctp.asp>.

Même si, à bien des égards, le MDP n'en est qu'à ses débuts, il importe qu'il se développe rapidement, compte tenu des besoins de ceux qui désirent avoir accès au Mécanisme et aux avantages de développement durable qu'il est en mesure d'apporter. **À la lumière des leçons tirées de l'évolution du MDP jusqu'à maintenant, nous devons faire le point sur les succès de cet outil et élaborer des solutions qui nous aident à surmonter les défis actuels.** Nous devons identifier des approches et des stratégies nouvelles et les évaluer en fonction de leur capacité de réaliser le dividende du développement—les progrès environnementaux et socio-économiques qui peuvent résulter du MDP—tout en offrant des façons constructives de réduire les émissions.

En octobre 2004, l'IIDD a donné le coup d'envoi au projet **Réaliser le dividende du développement** pour

- mieux comprendre les défis actuels pour le MDP;
- recenser, évaluer et promouvoir les options permettant de repenser le Mécanisme de sorte que les acteurs internationaux puissent majorer le dividende du développement versé aux pays hôtes.

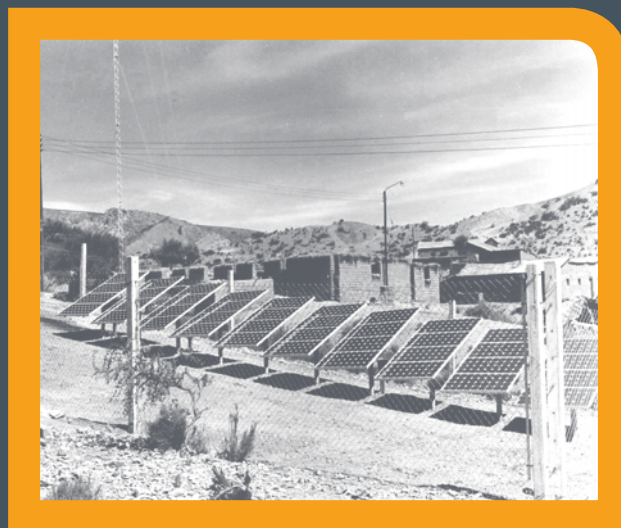
Photos : L'IIDD et ses partenaires ont achevé l'examen du secteur des transports et du Mécanisme pour un développement propre. Photo : Jodi Browne.

Ci-contre : D'autres sources d'énergie, comme l'énergie solaire, aideront la communauté internationale à stabiliser les émissions de gaz à effet de serre. Photo gracieuseté de EJSSEDA.

« Si nous devons réduire radicalement les émissions de gaz à effet de serre, nous devons aussi trouver des façons de nous adapter à de nouvelles réalités. »

Durant la première phase, en collaboration avec l'Energy and Resources Institute of India, l'IIDD a complété une analyse soulignant les réussites et les contraintes actuelles observées dans l'application du MDP et identifiant les modifications à apporter pour rendre le Mécanisme plus efficace et applicable, dont les changements durant la première période d'engagement (immédiatement ou par le biais de nouvelles négociations) et les changements possibles durant la deuxième période. Cette analyse vient appuyer la seconde phase du projet—l'établissement d'un groupe de travail international constitué de 15 à 20 spécialistes du MDP qui examineront comment assurer un dividende du développement grâce au Mécanisme et formuleront des recommandations quant aux meilleurs façons d'y parvenir. Voir <http://www.iisd.org/climate/global/dividend.asp>

L'IIDD reconnaît que le gouvernement canadien doit relever de nombreux défis pour réduire ses émissions de gaz à effet de serre de 6 % par rapport aux niveaux de 1990 conformément à l'engagement pris à Kyoto. C'est pourquoi **il a recommandé une panoplie de solutions au niveau des politiques afin de trouver un équilibre pratique dans l'utilisation des instruments nationaux et internationaux pour combler l'écart actuel au chapitre de la réduction des émissions** tout en encourageant le développement économique, la viabilité ainsi que le transfert des technologies et des capacités au Canada et dans les pays en développement. Durant l'année écoulée, le gouvernement fédéral a de plus en plus consulté l'Institut sur les façons de revitaliser le plan du Canada concernant les changements climatiques. En clair, on reconnaît de plus en plus à l'IIDD la capacité d'apporter une contribution significative au débat national et international sur les changements climatiques.



L'IIDD TIEN À SOULIGNER LE SOUTIEN DONT A BÉNÉFICIÉ EN 2004 | 2005 SON TRAVAIL AUX CHAPITRE DES CHANGEMENTS CLIMATIQUES ET DE L'ÉNERGIE GRÂCE À LA GÉNÉROSITÉ DES DONATEURS SUIVANTS :

MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES DU DANEMARK / MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES ET DU COMMERCE INTERNATIONAL (CANADA) / AGENCE CANADIENNE DE DÉVELOPPEMENT INTERNATIONAL (ACDI) / PROVINCE DE L'ALBERTA / ALCAN INC. / BALANCED SOLUTIONS / CARBON FINANCE / CHATHAM HOUSE / CLIMATE CHANGE CENTRAL / PROVINCE DE LA COLOMBIE-BRITANNIQUE / THE DELPHI GROUP / DIRECTION DU DÉVELOPPEMENT ET DE LA COOPÉRATION (SUISSE) / DIVERSIFICATION DE L'ÉCONOMIE DE L'OUEST CANADA / ECONOLER INTERNATIONAL / ENVIRONNEMENT CANADA / MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT DE LA NORVÈGE / MANITOBA HYDRO / PROVINCE DU MANITOBA / PROVINCE DE L'ONTARIO / RESSOURCES NATURELLES CANADA / SHELL CANADA / SUNCOR ENERGY INC. / TRANSCANADA PIPELINES / VANCITY CREDIT UNION / VÉRIFICATEUR GÉNÉRAL (CANADA)

Gestion durable des ressources naturelles

HENRY DAVID VENEMA, DIRECTEUR DE L'ÉQUIPE DE LA GESTION DURABLE DES RESSOURCES NATURELLES

LA GESTION DURABLE DES RESSOURCES NATURELLES VISE À BÂTIR DES SYSTÈMES SOCIO-ÉCOLOGIQUES RÉSILIENTS DANS UN MONDE OÙ LES CHANGEMENTS ET L'INCERTITUDE SONT OMNIPRÉSENTS. AUJOURD'HUI, LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES SONT UNE SOURCE MAJEURE D'INCERTITUDE ET DE CHANGEMENT, PARMIS BIEN D'AUTRES, AVEC LAQUELLE DOIT COMPOSER LA GESTION DES RESSOURCES NATURELLES.

Les projets actuels du programme de Gestion durable des ressources naturelles (PGDRN) sont focalisés sur les ressources en eau et l'agriculture dans l'Ouest canadien. **En préparation depuis un an, le symposium sur les politiques en matière d'eau dans les Prairies est essentiellement un examen des structures actuelles de gouvernance des ressources en eau de la région**, ainsi que de leur capacité d'adapter la gestion dans les situations de stress présentes et futures—l'urbanisation, les besoins d'irrigation plus grands, les enrichissements en éléments nutritifs et les changements climatiques. Ce projet prendra fin à l'automne de 2005 avec une réunion de haut niveau à Winnipeg sur les enjeux critiques (biophysiques et politiques) inhérents à la gestion adaptative multipaliers des ressources en eau dans les Prairies. De plus, l'IIDD a coprésidé le Manitoba Water Caucus, un regroupement d'ONG environnementales qui s'intéressent aux ressources locales en eau.



Adaptation as Resilience-building, une étude de la vulnérabilité et de l'adaptation aux changements climatiques dans les Prairies canadiennes, reflète la préoccupation de l'Institut quant à la résilience des systèmes agro-écologiques, à leur capacité d'adaptation différente, et—dans le cas présent—aux politiques sous-jacentes qui favorisent ou entravent la capacité d'adaptation aux variations historiques du climat. Les partenaires pour ce projet sont l'Institut des ressources naturelles à l'Université du Manitoba et l'Administration du rétablissement agricole des Prairies (ARAP). Voir <http://www.iisd.org/climate/canada/prairies.asp>

L'IIDD participe à des initiatives communautaires de gestion des ressources naturelles avec les Premières Nations et les gouvernements du Manitoba et de l'Ontario. En décembre 2004 puis en 2005, l'Institut a organisé et facilité des discussions entre les membres de cinq Premières Nations au Manitoba et en Ontario et leurs gouvernements provinciaux respectifs concernant la désignation de la région Atikaki-Woodland chevauchant les deux provinces comme site du patrimoine mondial de l'UNESCO. **Le Manitoba a exprimé son soutien de l'initiative dans les termes les plus vigoureux et aux niveaux les plus élevés**, et a demandé à l'IIDD de mettre à contribution ses compétences, sa perspective et son réseau de contacts internationaux pour faciliter le processus.

Un des plus grands lacs d'eau douce au monde, le lac Winnipeg est de plus en plus stressé par les charges d'éléments nutritifs dans son énorme bassin de drainage. **Avec ses partenaires de recherche à l'Université du Manitoba et Ducks Unlimited, l'IIDD a exploré l'idée de remettre en état le marais Netley-Libau**, vaste complexe de terres humides d'une grande biodiversité, mais menacé, situé à l'embouchure de la rivière Rouge sur la rive sud du lac Winnipeg. Une approche écosystémique de la remise en état de ces terres humides pourrait améliorer la biodiversité, réduire les charges d'éléments nutritifs dans le lac Winnipeg et avoir des avantages économiques complémentaires grâce à la production de bioénergie. Dans son rapport intérimaire au ministre de la Gestion des ressources hydriques du Manitoba, le Lake Winnipeg Stewardship Board a retenu la recommandation de l'IIDD d'examiner ce concept, que l'Institut continue de développer avec ses partenaires.

Même si la sphère d'intérêt du PGDRN est régionale au départ, les outils et les méthodes mis au point ont des applications qui dépassent largement les Prairies canadiennes. Par exemple, les méthodes qui figurent dans *Adaptation as Resilience-building* sont également appliquées à un nouveau projet exécuté avec l'équipe des Changements climatiques et de l'énergie et financé par le Centre de recherches pour le

développement international (CRDI) du Canada. **Le projet, « Élaboration de politiques adaptatives : les liens entre les changements climatiques, l'agriculture et les ressources en eau », s'intéressera à des études de cas en Inde et en Afrique du Sud** afin d'examiner les politiques qui favorisent ou entravent une gestion adaptative de l'agriculture et des ressources en eau dans des régions historiquement très exposées aux variations climatiques.

Notre action internationale s'attache aussi aux façons de développer dans les collectivités une capacité de résister aux sources de stress environnemental comme les changements climatiques. Les membres du projet concernant les moyens de subsistance et les changements climatiques exécuté conjointement par l'IIDD, l'UICN – Union mondiale pour la nature – l'Institut de Stockholm pour l'environnement et Intercooperation **ont organisé une table ronde sur les outils nécessaires pour développer une résistance et une capacité d'adaptation aux changements climatiques par la conservation**. Cette rencontre était une occasion pour les participants de donner leur point de vue et d'obtenir une rétroaction sur un outil à l'étude, qui devait permettre à ses utilisateurs d'identifier les impacts des projets de conservation sur la résilience et l'adaptabilité des collectivités locales. Une fois conscientes de ces impacts, ces dernières pourraient ajuster leurs projets en cours et prévus de façon à accroître ces capacités. Les premiers commentaires, très positifs et constructifs, ont été pris en compte dans une version révisée qui fera l'objet d'essais de terrain en 2005.

Photo ci-contre > Le programme revitalisé de Gestion durable des ressources naturelles s'intéresse principalement aux enjeux relatifs à l'eau dans l'Ouest canadien. Photo de Jo-Ellen Parry.
Présente page > Le projet concernant le symposium sur les politiques en matière d'eau dans les Prairies prendra fin en septembre avec une conférence de haut niveau à Winnipeg.

Nous avons aussi poursuivi notre dialogue avec des spécialistes de la conservation de la biodiversité au Congrès mondial de la conservation, à Bangkok en novembre 2004, où **nous avons co-organisé des ateliers et des tables rondes sur le commerce et les ressources naturelles, sur la vulnérabilité aux changements climatiques et sur l'impact des conflits.** Ces séances ont permis d'examiner les stratégies utilisées dans d'autres pays pour appuyer les programmes, préserver la légitimité des organisations de conservation et contribuer au règlement pacifique des conflits.

Les principes de la gestion communautaire sous-tendent également une large part de notre action dans le domaine de l'environnement et de la sécurité. Depuis 2004, l'IIDD collabore avec le Programme international de conservation des gorilles (IGCP) afin d'évaluer l'impact possible de l'action transfrontière de ce programme sur la paix et les conflits en Afrique centrale, théâtre de nombreux affrontements. **La difficile leçon tirée des secteurs du développement et de l'assistance humanitaire montre que l'aide publique au développement peut attiser les conflits plutôt que de les réduire.** En comprenant les liens entre les interventions de conservation et les conflits, des organisations comme l'IGCP peuvent intégrer la « sensibilisation aux conflits » dans leur programmation, diminuant de la sorte les menaces pour leur personnel et les bénéficiaires des projets et augmentant leurs chances de succès.

Les liens entre les ressources naturelles, les conflits et la coopération ont fait l'objet de recherches universitaires, ce qui n'a eu que peu d'influence sur les pratiques de développement. Faisant suite au *State of the Art Review of Environment, Security and Development Cooperation* (1999), **l'IIDD a préparé une étude d'envergure sur les liens entre l'environnement et la sécurité, ainsi que des interventions coopératives au service du développement** pour le compte du Réseau sur les conflits, la paix et la coopération pour le développement de l'Organisation de coopération et de développement économiques. Une ébauche de l'étude a été présentée en février 2005, et il en sera subséquemment fait un sommaire à l'intention des décideurs.

Le rôle du secteur privé tant comme source de conflit que force au service de la paix a suscité maints débats. Dans le cadre d'une initiative lancée en 2001 sous les auspices du dialogue sur les conflits du Pacte mondial de l'ONU (www.unglobalcompact.org), **l'IIDD a collaboré avec des spécialistes de la transformation des conflits à International Alert** et avec un comité directeur composé de professionnels chevronnés de l'évaluation des impacts venant du secteur extractif (Shell, BP, ERM, Newmont) à l'assemblage du *Toolkit of Conflict Sensitive Business Practices*, diffusé au début de 2005, et financé en

partie par le MAECI. Voir http://www.international-alert.org/pdf/pubbus/conflict_sensitive_business_practice_all.pdf

De 2000 à 2003, l'IIDD a dirigé le volet nord-américain du projet Mines, minéraux et développement durable. De ces travaux est notamment issu *Seven Questions to Sustainability (7QS)*, un modèle d'évaluation qui fournit une formule pratique pour juger dans quelle mesure les opérations d'extraction/d'exploitation minières sont compatibles avec le concept du développement durable. Son acceptation s'est répandue dans l'industrie minière et dans d'autres secteurs en 2004-2005. Un

deuxième tirage en espagnol a été publié en réponse à l'intérêt manifesté en Amérique latine. **Dans le Nord canadien, le bureau des T.N.-O. d'Affaires indiennes et du Nord Canada s'est servi du modèle comme élément de base d'une « optique du développement durable pour le Nord » qui serve de filtre générique à ses politiques, programmes et projets.** La Société de gestion des déchets nucléaires du Canada a utilisé l'approche 7QS lors de l'élaboration de la stratégie à long terme de gestion du combustible nucléaire irradié au Canada. On planifie de convoquer un symposium pour analyser et améliorer le modèle à la lumière de l'expérience acquise jusqu'à maintenant. Voir <http://www.iisd.org/natres/mining/7qs.asp>.



L'IIDD TIEN À SOULIGNER LE SOUTIEN DONT A BÉNÉFICIÉ EN 2004 | 2005 SON TRAVAIL AU CHAPITRE DES CHANGEMENTS CLIMATIQUES ET DE L'ÉNERGIE GRÂCE À LA GÉNÉROSITÉ DES DONATEURS SUIVANTS :

MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES ET DU COMMERCE INTERNATIONAL (CANADA) / AGRICULTURE ET AGROALIMENTAIRE CANADA / LES AMI(E) DE LA TERRE CANADA / ASSOCIATION OF PROFESSIONAL ENGINEERS AND GEOSCIENTISTS OF MANITOBA / CENTRE DE RECHERCHES POUR LE DÉVELOPPEMENT INTERNATIONAL (CANADA) / DIRECTION DU DÉVELOPPEMENT ET DE LA COOPÉRATION (SUISSE) / GEC GLOBAL ENVIRONMENT CONSULTANTS LTD. / INDUSTRIE CANADA / INSTITUT GLOBAL POUR LE PARTENARIAT ET LA GOUVERNANCE / MACARTHUR FOUNDATION / MANITOBA HYDRO / ORGANISATION DE COOPÉRATION ET DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUES / PROGRAMME DES NATIONS UNIES POUR L'ENVIRONNEMENT : GRID-ARENDA / PROVINCE DU MANITOBA / RÉSEAU CANADIEN DE L'ENVIRONNEMENT / SWEDISH INTERNATIONAL DEVELOPMENT COOPERATION AGENCY / UICN – UNION MONDIALE POUR LA NATURE / WORLD LEARNING CENTRE (E&S TRAVEL FUND) / WWF - PROGRAMME INTERNATIONAL DE CONSERVATION DES GORILLES

Mesure et évaluation

LÁSZLÓ PINTÉR, DIRECTEUR DE L'ÉQUIPE DE LA MESURE ET DE L'ÉVALUATION

LE PROGRAMME DE LA MESURE ET DE L'ÉVALUATION DE L'IIDD ÉLABORE DES INSTRUMENTS DE MESURE ET DES MÉTHODES D'ÉVALUATION INNOVATEURS ET ROBUSTES À L'APPUI DES OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE. MUNIS DES BONS INSTRUMENTS, LES DÉCIDEURS ET LE PUBLIC PEUVENT MIEUX DÉFINIR LES BUTS SOCIAUX, LES RATTACHER À DES OBJECTIFS CLAIRS ET ÉVALUER DANS QUELLE MESURE ON ATTEINT LES CIBLES.

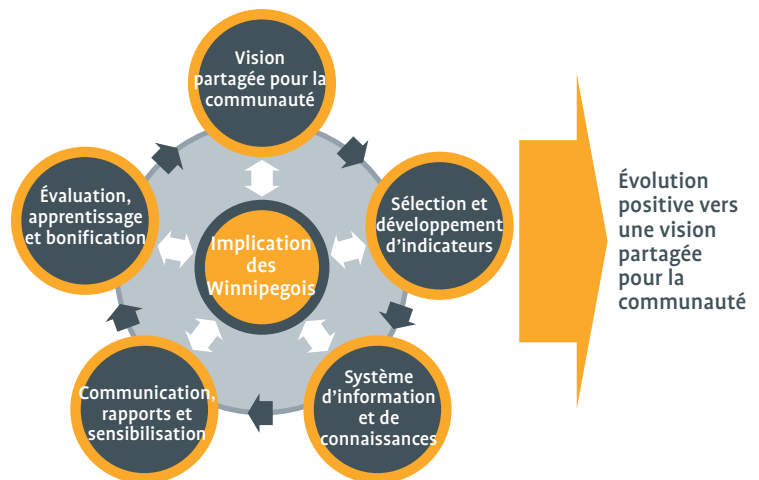
Pour progresser vers le développement durable, il faut tenir compte des nombreux défis que doit relever le secteur agricole au plan social—y compris changer les tendances en matière d'emploi et accroître l'intensité du savoir et la sécurité alimentaire. Les décideurs n'ont pour l'instant accès à aucun ensemble d'indicateurs agro-sociaux qui leur permette d'évaluer les progrès dans le secteur agroalimentaire au Canada. **L'IIDD et Agriculture et Agroalimentaire Canada (AAAC) travaillent à établir un ensemble d'indicateurs sociaux de base pour le secteur canadien de l'agriculture et de l'agroalimentaire.** La priorité, durant l'année écoulée, a consisté à mettre en place un cadre structurant la dimension sociale du développement durable en agriculture afin de combiner des éléments du capital social, du bien-être individuel et des tendances démographiques et ainsi obtenir une vue d'ensemble de la dynamique et des tendances sociales dans le secteur. L'ébauche de cadre ainsi obtenue, avec l'aide d'un groupe consultatif d'AAAC, a été soumise à des intervenants de l'extérieur qui établiront une liste des questions prioritaires et un premier ensemble d'indicateurs.

Nous travaillons aussi à calculer les coûts environnementaux de l'agriculture au Canada, prenant comme point de départ la liste des 15 indicateurs agro-environnementaux établie par AAAC, parmi lesquels figurent le risque d'érosion hydrique, le risque de contamination de l'eau par le phosphore et les émissions de gaz à effet de serre d'origine agricole. Le cadre analytique que nous avons mis au point permet de relier ces indicateurs aux coûts environnementaux; nous nous en servons dans l'année qui vient pour calculer les externalités environnementales pour un indicateur donné, à un endroit donné. Nous comptons couvrir par la suite un plus grand nombre d'indicateurs et des zones plus vastes.

BC Hydro (Colombie-Britannique) s'est fixé pour objectif audacieux de réduire à zéro son impact environnemental d'ici 20 ans. Se basant sur les recommandations d'un atelier pour lequel Peter Hardi, membre honoraire senior de l'IIDD, a servi de modérateur en octobre 2004, l'entreprise a choisi l'empreinte écologique comme outil le plus approprié pour mesurer sa progression. **BC Hydro a demandé à l'IIDD de procéder, en partenariat avec Global Footprint Network, à la première évaluation d'une empreinte écologique jamais effectuée auprès d'une entreprise.** Cette tâche novatrice—le premier calcul d'une empreinte écologique pour une société d'utilité publique et la première évaluation détaillée du genre pour quelque entreprise que ce soit—a été réalisée entre novembre 2004 et mars 2005. Le conseil d'administration de BC Hydro décidera des mesures additionnelles à prendre, sur la foi des recommandations du rapport, lorsqu'il tiendra sa prochaine réunion à l'été de 2005.

Poursuivant notre collaboration avec Centraide de Winnipeg, nous avons travaillé à mettre en place un système d'indicateurs communautaires (SIC) pour la ville. Sur la base du mandat que nous avait confié une réunion d'intervenants en avril 2004, un groupe de planification coprésidé par László Pintér, directeur de l'équipe de la Mesure et de l'évaluation, a entrepris de développer un plan d'affaires, y compris un

SYSTÈME DES INDICATEURS COMMUNAUTAIRES MODÈLE DE FONCTIONNEMENT



Le modèle de fonctionnement du Système d'indicateurs communautaires illustre le processus de la collaboration entre l'IIDD et Centraide de Winnipeg.
Photo ci-contre > La publication National Strategies for Sustainable Development présente les résultats d'une étude menée auprès de 19 pays.

modèle de fonctionnement du SIC. Complété en avril 2005, le plan prévoit la création d'une nouvelle organisation communautaire permanente vouée à l'établissement et au maintien du SIC au bénéfice de tous les Winnipegois. L'IIDD est fier de travailler au mieux-être de Winnipeg, la ville qui abrite son siège international.

Dans le cadre de notre collaboration avec la Division de pré-alerte et d'évaluation du Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE – DEWA) concernant le projet GEO (L'avenir de l'environnement mondial), nous avons continué de piloter les travaux du Groupe de renforcement des capacités du GEO. Prenant en compte les leçons tirées d'activités précédentes et les besoins nouveaux de renforcement des capacités identifiés dans le Plan stratégique du PNUE sur l'appui technologique et le renforcement des capacités (Bali), **il a été décidé de préparer un guide-ressources modulaire pour les besoins des activités de formation au processus intégré d'évaluation et de rapports environnementaux** sur la base de l'approche GEO à l'échelle mondiale. Coordonné par l'IIDD, le projet met à contribution huit équipes de rédaction formées de membres du PNUE et de centres de collaboration GEO ainsi que d'experts thématiques.

L'IIDD a complété une étude de 19 pays développés et en développement en vue d'identifier les principaux défis associés aux aspects de gestion stratégique des stratégies nationales de développement durable, y compris le leadership; la planification; l'exécution, le suivi et l'examen; la coordination; et la participation. Les approches et outils novateurs recensés alors ont été repris dans une publication qui se voulait un coffre à outils pratique à l'intention des gestionnaires et décideurs gouvernementaux s'occupant



du développement durable. Le projet a été mené en collaboration avec Stratos Inc. et le Centre de recherches en politiques environnementales de l'Université libre de Berlin. Voir <http://www.iisd.org/measure/capacity/sdsip.asp>

La perte de biodiversité est reconnue comme l'un des problèmes environnementaux les plus sérieux à l'échelle planétaire. **L'Indice canadien de la biodiversité (ICB) a vu le jour parce qu'on avait besoin d'un mécanisme uniforme d'évaluation et d'information relativement aux enjeux de biodiversité partout au Canada.** L'ICB permet de saisir et de rapporter de façon systématique une information crédible sur l'état et les tendances de la biodiversité, et de présenter cette information sous forme d'indice composite. Le projet visait à tester et à évaluer le cadre et le manuel d'essai de l'ICB en regard de données écosystémiques réelles. Les auteurs du rapport final abordent les questions et les enjeux clés résolus durant les essais, et formulent des recommandations quant au cadre et à la méthodologie de l'ICB, l'objectif étant de faciliter les essais subséquents et de permettre à une gamme plus large de participants d'appliquer l'indice à un éventail plus grand d'éco-unités à travers le pays. Voir <http://www.cbin.ec.gc.ca/primers/bioindex.cfm?lang=f>

« Munis des bons instruments, les décideurs et le public peuvent mieux définir les buts sociaux... »

L'IIDD TIEN À SOULIGNER LE SOUTIEN DONT A BÉNÉFICIÉ EN 2004 | 2005 SON TRAVAIL AU CHAPITRE DE LA MESURE ET DE L'ÉVALUATION GRÂCE À LA GÉNÉROSITÉ DES DONATEURS SUIVANTS :

MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES ET DU COMMERCE INTERNATIONAL (CANADA) /
AGENCE CANADIENNE DE DÉVELOPPEMENT INTERNATIONAL / AGRICULTURE ET
AGROALIMENTAIRE CANADA / MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DES PÊCHES ET DE
L'AQUACULTURE DE L'ÎLE-DU-PRINCE-ÉDOUARD / ASSOCIATION DES UNIVERSITÉS ET COLLÈGES
DU CANADA / BC HYDRO / CENTRAIDE DE WINNIPEG / CENTRE DE RECHERCHES POUR LE
DÉVELOPPEMENT INTERNATIONAL (CANADA) / DEUTSCHE GESELLSCHAFT FÜR TECHNISCHE
ZUSAMMENARBEIT (ALLEMAGNE) / ENVIRONNEMENT CANADA / ESSA TECHNOLOGIES /
PROVINCE DU MANITOBA / NATIONAL CENTER FOR SUSTAINABLE DEVELOPMENT /
PROGRAMME DES NATIONS UNIES POUR LE DÉVELOPPEMENT / PROGRAMME DES NATIONS
UNIES POUR L'ENVIRONNEMENT / MINISTÈRE DE LA PROTECTION DE L'EAU, DU SOL ET DE
L'AIR DE LA COLOMBIE-BRITANNIQUE / SCOTT WILSON, LTD.

Réalizations et faits saillants 2004 | 2005

Communication des connaissances

HEATHER CREECH, DIRECTRICE DE L'ÉQUIPE DE LA COMMUNICATION DES CONNAISSANCES

IL NOUS FAUT IMPÉRATIVEMENT ACCROÎTRE NOTRE IMPACT SUR LES ENJEUX NATIONAUX ET INTERNATIONAUX. C'EST POURQUOI IL EST ESSENTIEL D'UTILISER EFFICACEMENT LES OUTILS DE COMMUNICATION ET LES STRATÉGIES DE RÉSEAUTAGE. IL NOUS FAUT AUSSI MOBILISER LA GÉNÉRATION MONTANTE DE DIRIGEANTS—LES JEUNES DIPLÔMÉS D'AUJOURD'HUI. NOUS DEVONS METTRE À PROFIT LEURS PERSPECTIVES NOUVELLES ET NOUS ASSURER QUE NOTRE COLLABORATION AVEC EUX AUJOURD'HUI PORTERA SES FRUITS SOUS LEUR LEADERSHIP DEMAIN.

Le programme de la Communication des connaissances opère à la jonction des communications, des réseaux et de la connaissance du développement durable. Nos efforts sont dictés par la volonté d'avoir un impact plus grand sur les enjeux nationaux et internationaux. L'IIDD a créé l'une des plus solides présences sur le web dans le domaine du développement durable, avec plus de deux millions de téléchargements chaque année de partout dans le monde.

Mais l'information, à elle seule, n'amène pas le changement, et c'est pourquoi nous cherchons comment inciter d'autres organisations, entreprises et communautés à s'engager en unissant leurs efforts pour accentuer les progrès. Et nous continuons de croire au rôle que peuvent jouer de jeunes professionnels dans l'instauration d'un avenir durable.

L'IIDD acquiert une solide réputation comme développeur de stratégies et d'évaluations applicables aux communications et aux réseaux. **Nous avons conseillé et assisté plusieurs organisations cette année,** y compris l'Union mondiale pour la nature (UICN), le Forum international pour le transport rural et le développement, le Fonds international de développement agricole, le Centre de recherches pour le développement international et le Partenariat pour l'énergie du village planétaire.

Nous avons mis en place un réseau du savoir composé de jeunes chercheurs et conseillers du sud chargés d'analyser la question du développement durable dans le secteur de la technologie de l'information. **Au moyen de ce réseau, nous cherchons à relier de façon plus cohérente les politiques et la pratique de la technologie de l'information au développement durable.** En 2005, nous continuerons de faire la promotion de ce lien à l'occasion du Sommet mondial sur la société de l'information.

Faisant fond sur nos consultations de quartier dans le cadre du projet de zones d'amélioration environnementale à Winnipeg, nous dressons un « inventaire communautaire des connaissances et des mesures prises dans le domaine du développement durable », qui sera utilisé par différentes localités participant au Manitoba Climate Change Community Challenge. **L'inventaire aidera les communautés à documenter et à mobiliser les compétences environnementales des organisations de société civile, des institutions universitaires et des entreprises locales qui planifieront de nouveaux projets de changements climatiques.** Cet outil complétera l'information que les communautés peuvent réunir à propos des initiatives gouvernementales en consultant les profils communautaires des Fonds municipaux verts de la Fédération des municipalités canadiennes.

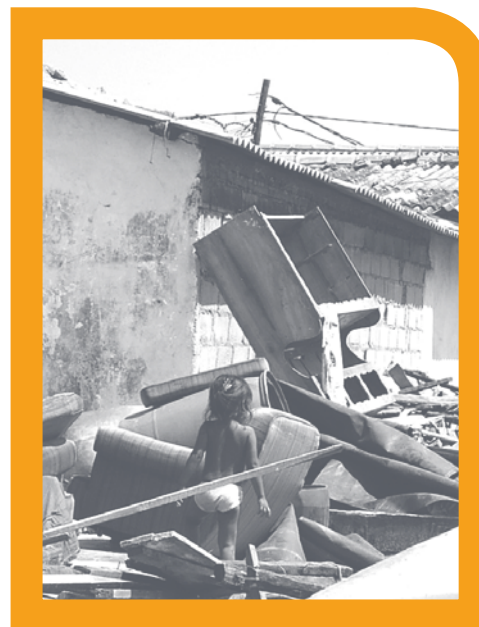
En partenariat avec l'Université de l'Arctique et l'Université d'Athabasca, nous avons préparé un nouveau programme de formation en ligne à l'intention des participants du Programme circumpolaire des jeunes leaders, premier **projet de téléenseignement de l'IIDD.** Voir <http://www.iisd.org/interns/arctic/>

Comme la plupart des autres organisations, l'IIDD a eu un impact en réunissant des groupes, en réseautant et en publiant ses recherches. Cela n'a toutefois pas suffi à produire le genre de changements que nous souhaiterions voir s'opérer dans le monde. **C'est pourquoi nous lançons un processus d'influence stratégique qui, nous l'espérons, traduira plus rapidement le savoir en actions et nous rendra plus efficaces.** Notre stratégie met explicitement l'accent sur les changements que nous souhaiterions, et sur le développement de relations, dès le départ, avec ceux qui sont en position d'apporter ces changements. Dans les quatre volets de notre programme, nous identifions des enjeux clés sur lesquels nous aimerions exercer une influence, et nous définissons les relations, les bases de connaissances et les occasions nécessaires pour que se matérialisent les changements que nous recherchons.

« Il nous faut aussi mobiliser la génération montante de dirigeants—les jeunes diplômés d’aujourd’hui. »

Le programme des Jeunes leaders canadiens pour un avenir durable (YCLSF) de l’IIDD (voir <http://www.iisd.org/interns/>), a placé 32 jeunes Canadiens dans des postes professionnels motivants partout dans le monde. **En huit ans, l’IIDD a placé près de 300 stagiaires.** En 2004-2005, on a procédé au lancement d’un bulletin des diplômés du YCLSF (voir <http://www.iisd.org/interns/alumni.asp>) et préparé un rapport détaillé de l’impact du programme des stages sur l’Institut dans son ensemble.

En 2004, **Erin Smith était stagiaire de l’IIDD à Sri Lanka lorsque le tsunami dévastateur a frappé la région.** « Devant tant de désolation, écrit Erin, on avait du mal à saisir toute la force de l’impact que le tsunami a eu sur Sri Lanka. J’ai vu non seulement ses dévastations physiques mais aussi ses séquelles sociales, des familles et des communautés entières emportées par l’océan. La plus grande leçon que cette courageuse population m’a donnée, c’est que, face à une catastrophe du genre, il ne faut pas s’attarder aux débris, aux vestiges du passé, mais plutôt à ce qui reste, et, surtout, à ce sur quoi on peut bâtir. »



L’IIDD TIEN À SOULIGNER LE SOUTIEN DONT A BÉNÉFICIÉ EN 2004 | 2005 SON TRAVAIL AU CHAPITRE DE LA COMMUNICATION DES CONNAISSANCES GRÂCE À LA GÉNÉROSITÉ DES DONATEURS SUIVANTS :

MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES ET DU COMMERCE INTERNATIONAL (CANADA) / AFFAIRES INDIENNES ET DU NORD CANADA / AGENCE CANADIENNE DE DÉVELOPPEMENT INTERNATIONAL / BANQUE MONDIALE / CENTRE DE RECHERCHES POUR LE DÉVELOPPEMENT INTERNATIONAL (CANADA) / GLOBAL KNOWLEDGE PARTNERSHIP / INSTITUTE FOR ENVIRONMENTAL STUDIES (IVM) / INTERMEDIATE TECHNOLOGY DEVELOPMENT GROUP / INTERNATIONAL INSTITUTE FOR ENVIRONMENT AND DEVELOPMENT / LAKE BALATON DEVELOPMENT COORDINATION AGENCY / PROJET D’AIDE À LA MISE EN OEUVRE DE POLITIQUES / RESSOURCES HUMAINES ET DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES CANADA / SOCIÉTÉ FINANCIÈRE INTERNATIONALE / UICN – UNION MONDIALE POUR LA NATURE / WALTER & DUNCAN GORDON FOUNDATION / THE WINNIPEG FOUNDATION / WORLD BUSINESS COUNCIL FOR SUSTAINABLE DEVELOPMENT

Services d'information

LANGSTON JAMES « KIMO » GOREE VI, DIRECTEUR DES SERVICES D'INFORMATION

DANS UN ENVIRONNEMENT OÙ L'INFORMATION ÉLECTRONIQUE EST EN PLEINE EXPANSION, LE RÔLE DU « COURTIER DU SAVOIR » ACQUIERT UNE IMPORTANCE CROISSANTE. LES SERVICES D'INFORMATION DE L'IIDD AGISSENT COMME INTERMÉDIAIRE FIABLE QUI SYNTHÉTISE D'ÉNORMES QUANTITÉS D'INFORMATION ET PRODUIT DES SYNTHÈSES ET DES ANALYSES ÉQUILIBRÉES ET AUTORISÉES POUR LES DÉCIDEURS DANS LES DOMAINES DE L'ENVIRONNEMENT ET DU DÉVELOPPEMENT DURABLE.

En 2004, les Services d'information (IISDRS) ont continué de fournir aux 45 000 experts et décideurs qui composent leur lectorat des informations et des analyses sûres et perspicaces sur les négociations relatives à l'environnement et au développement durable. **Au cours de l'année, le Bulletin des Négociations de la Terre (BNT) a produit, à partir d'endroits comme Nairobi, Yokohama, Genève, Buenos Aires, Nassau et Bali, 232 rapports qu'il a offerts gratuitement aux lecteurs sur le site de l'Institut (www.iisd.ca).**

En 2004, l'IISDRS était présent à 49 réunions tenues un peu partout dans le monde, publiant le *Bulletin des Négociations de la Terre*, *ENB On the Side* et *Your Meeting Bulletin*—notre nouvelle publication « à la carte » conçue pour les grandes conférences et manifestations qui alimentent les négociations clés de l'ONU sur lesquelles nous faisons rapport dans le *Bulletin*.

Après le succès remporté par le bulletin quotidien au Congrès forestier mondial à Québec en septembre 2003, l'IISDRS a publié son nouveau bulletin à l'occasion de nombreuses autres grandes réunions, dont :

- Énergies renouvelables 2004 – Conférence internationale sur les énergies renouvelables (www.iisd.ca/sd/ren2004/);
- Le troisième Congrès mondial de conservation de l'UICN (www.iisd.ca/sd/iucn/wcc3/);
- La Conférence internationale Biodiversité : science et gouvernance (www.iisd.ca/sd/icb/);
- Le deuxième Forum international sur les partenariats pour un développement durable (www.iisd.ca/sd/sdifp/);
- La Conférence ministérielle sur l'environnement et le développement en Asie et dans le Pacifique (www.iisd.ca/sd/mced/).

Earth Negotiations Bulletin est aussi publié en français (*Bulletin des Négociations de la Terre*) avec le soutien du ministère français des Affaires étrangères et, depuis 2004, en espagnol avec le concours du ministère de l'Environnement de l'Espagne.

L'IISDRS a embauché Socorro Estrada, un traducteur espagnol



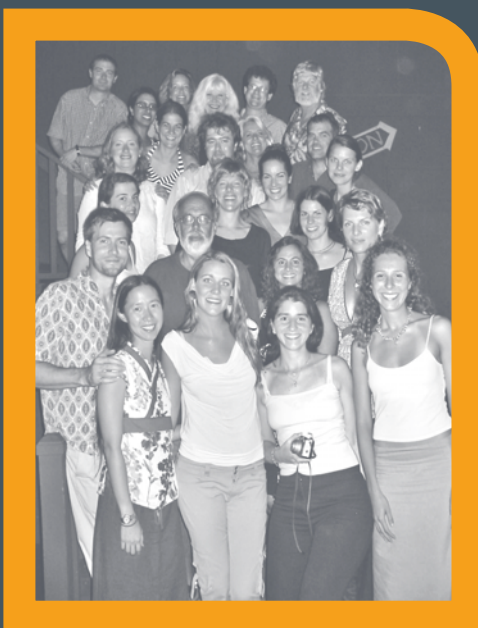
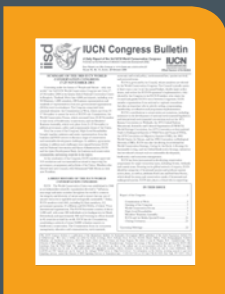
à Buenos Aires, pour veiller à ce que le Boletín de Negociaciones de la Tierra rejoigne la communauté hispanophone. En multipliant le nombre de langues dans lesquelles paraît le *BNT*, l'IISDRS reste fidèle à son objectif de fournir une information transparente à un lectorat de plus en plus nombreux.

L'IISDRS a récemment lancé de **nouveaux matériels de promotion :**

- La brochure de l'IISDRS met en vitrine les publications et rapports produits par les Services d'information, y compris le *Bulletin des Négociations de la Terre* et *Your Meeting Bulletin*; on y trouve aussi l'hyperlien vers le site Linkages, et des listes de diffusion pair à pair sur les changements climatiques, les forêts, l'eau et les produits chimiques.
- La brochure *Your Meeting Bulletin* explique les différents types de couverture qu'assure l'IISDRS durant les conférences, les ateliers et les symposiums, y compris des rapports quotidiens et sommaires et une couverture sur le site web.
- Le dépliant *Linkages Update* décrit notre bulletin électronique bimensuel, qui renferme les nouvelles et les comptes rendus les plus récents concernant les négociations multilatérales sur le développement durable et l'environnement.

La haute qualité de nos rapports et comptes rendus repose sur l'excellence et l'engagement de notre équipe d'experts-conseils et de notre personnel. C'est pourquoi l'IISDRS insiste à ce point sur le renforcement des capacités et la promotion du travail d'équipe. En août 2004, les Services d'information ont tenu un « atelier pour les chefs d'équipe », durant lequel 15 participants ont été formés à plusieurs différents aspects du leadership dans le but exprès de les aider à diriger des équipes internationales de rédacteurs qui feront rapport à partir de différentes négociations multilatérales. L'IISDRS a aussi recruté 15 nouveaux rédacteurs et tenu deux séances de formation à leur intention en octobre et en décembre 2004. **Les nouveaux rédacteurs, sélectionnés à même plus de 200 candidats, ont été recrutés avec soin en prenant en considération leurs aptitudes, leur expérience et leur expertise.** Tous sont titulaires d'un doctorat (ou achèvent leurs études en ce sens) dans des disciplines pertinentes, ou ont un minimum de cinq années d'expérience en diplomatie internationale ou dans une sphère connexe. Un processus aussi rigoureux de sélection et de formation contribue à assurer que l'information et l'analyse contenues dans le *Bulletin des Négociations de la Terre* et ses publications soeurs continuent de répondre aux plus hautes normes possible.

« Les Services d'information de l'IIDD agissent comme intermédiaire fiable qui synthétise d'énormes quantités d'information... »



Photos : Les matériels de promotion, les produits et le personnel des Services d'information.

L'IIDD TIEN À SOULIGNER LE SOUTIEN DONT A BÉNÉFICIÉ EN 2004 | 2005 SON TRAVAIL AU CHAPITRE DES SERVICES D'INFORMATION GRÂCE À LA GÉNÉROSITÉ DES DONATEURS SUIVANTS :

Ministères et organismes gouvernementaux

MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES (PAYS-BAS) – GRAND DONATEUR / AGENCE CANADIENNE DE DÉVELOPPEMENT INTERNATIONAL (ACDI) – GRAND DONATEUR / BUREAU DES OCÉANS ET DES AFFAIRES ENVIRONNEMENTALES ET SCIENTIFIQUES INTERNATIONALES DU DÉPARTEMENT D'ÉTAT ET AGENCE POUR LE DÉVELOPPEMENT INTERNATIONAL (ÉTATS-UNIS) – GRAND DONATEUR / OFFICE FÉDÉRAL DE L'ENVIRONNEMENT, DES FORÊTS ET DU PAYSAGE (SUISSE) – GRAND DONATEUR / MINISTÈRE DU DÉVELOPPEMENT INTERNATIONAL (GRANDE-BRETAGNE) – GRAND DONATEUR / COMMUNAUTÉ EUROPÉENNE (DG-ENV) – GRAND DONATEUR / MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES (DANEMARK) – GRAND DONATEUR / MINISTÈRE DE LA COOPÉRATION AU DÉVELOPPEMENT (BMZ) PAR L'ENTREMISE DE LA GTZ ET MINISTÈRE DE LA CONSERVATION DE LA NATURE, DES FORÊTS ET DE LA SÉCURITÉ NUCLÉAIRE (BMU) (ALLEMAGNE) – GRAND DONATEUR / MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES ET MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT (SUÈDE) / MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT (AUTRICHE) / GOUVERNEMENT DE L'AUSTRALIE / MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT ET MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES (NORVÈGE) / MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT ET MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES (FINLANDE) / MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT (PAR L'ENTREMISE DE L'INSTITUTE FOR GLOBAL ENVIRONMENTAL STRATEGIES - IGES) ET MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE, DU COMMERCE ET DE L'INDUSTRIE (PAR L'ENTREMISE DU GLOBAL INDUSTRIAL AND SOCIAL PROGRESS RESEARCH INSTITUTE – GISPRI) (JAPON) / GOUVERNEMENT DE LA NOUVELLE-ZÉLANDE / DIVISION DE LA CONSERVATION DES RESSOURCES, DÉPARTEMENT DE LA FORESTERIE, CONSEIL DE L'AGRICULTURE, TAIWAN (PAR L'ENTREMISE DE SWAN INTERNATIONAL) / MINISTÈRE FRANÇAIS DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES ET ORGANISATION INTERNATIONALE DE LA FRANCOPHONIE (POUR LA PUBLICATION EN FRANÇAIS) / MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT DE L'ESPAGNE (POUR LA PUBLICATION EN ESPAGNOL) / MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT DE L'ITALIE

Organisations intergouvernementales et institutions spécialisées des Nations Unies

PROGRAMME DES NATIONS UNIES POUR L'ENVIRONNEMENT (PNUE)
ORGANISATION INTERNATIONALE DES BOIS TROPICAUX (ITTO)





Commerce et investissement

MARK HALLE, DIRECTEUR DE L'ÉQUIPE DU COMMERCE ET DE L'INVESTISSEMENT

Commerce

LA LIBÉRALISATION DU COMMERCE EST L'UN DES MOTEURS ESSENTIELS DE LA CROISSANCE ÉCONOMIQUE. CE QUI EN FAIT POTENTIELLEMENT UN AGENT MAJEUR DU DÉVELOPPEMENT DURABLE. MALHEUREUSEMENT, LE LIEN N'EST PAS AUTOMATIQUE. LORSQU'ELLE ENTRE EN CONFLIT AVEC LA POLITIQUE EN MATIÈRE D'ENVIRONNEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT, LA POLITIQUE COMMERCIALE PEUT RETARDER OU MÊME ENTRAVER LA RÉALISATION DU DÉVELOPPEMENT DURABLE. L'IIDD EXAMINE TOUT SPÉCIALEMENT COMMENT HARMONISER LA POLITIQUE COMMERCIALE ET LES POLITIQUES DANS D'AUTRES SECTEURS CLÉS, DE FAÇON À OPTIMISER LES PROGRÈS VERS LE DÉVELOPPEMENT DURABLE.

L'Institut continue de piloter un groupe de travail sur l'OMC et l'environnement dans le cadre des activités du Conseil chinois de coopération internationale en environnement et en développement (CCICED). En 2004, le groupe a effectué une étude de l'impact environnemental de l'accession de la Chine à l'Organisation mondiale du commerce dans six grands secteurs économiques : l'énergie, la foresterie, l'agriculture, les automobiles, le textile et la pêche/aquaculture. **Cette étude est la plus exhaustive du genre jamais réalisée de la situation dans un pays—développé ou en développement;** ses recommandations ont été portées à l'attention des plus hautes instances gouvernementales en Chine. Le groupe a également travaillé avec les négociateurs chinois dans le cadre du cycle de Doha. En 2005, l'IIDD collaborera avec un nouveau groupe de travail sur le marché du développement durable de la Chine et les marchés des produits mondiaux, identifiant et évaluant l'empreinte écologique chinoise. Voir <http://www.iisd.org/trade/cciced/>

Contrairement à l'espoir formulé au Sommet de la Terre tenu à Rio en 1992, la promesse de l'« or vert », une richesse générée par les ressources génétiques, ne s'est pas réalisée. Ces ressources ne sont pas devenues, pour les pays en développement, la manne financière qu'avaient espérée les optimistes. Cette situation tient en partie à la technologie : les percées au niveau des produits synthétiques font en sorte que l'industrie n'est plus aussi dépendante des ressources génétiques. Mais la situation tient aussi en partie à la difficulté de bâtir des relations de confiance, aux préoccupations concernant la justice naturelle et aux accusations de biopiratage. **L'IIDD et Stratos Inc., une firme canadienne d'experts-conseils, ont élaboré conjointement—et mettent maintenant à l'essai—un outil qui devrait aider à promouvoir la confiance et les pratiques exemplaires en ce qui concerne** l'accès aux ressources génétiques et le partage des bénéfices (ABS). Voir <http://www.iisd.org/standards/abs.asp>

En mars 2005, des membres de l'Organisation internationale de normalisation (ISO) ont entrepris d'élaborer une norme internationale pour aider les organisations à équilibrer les enjeux environnementaux, sociaux et économiques—aussi appelée la norme sur la responsabilité sociale (RS). Dans de nombreux pays, des entreprises qui n'ont jamais entendu parler des Nations Unies ou de l'Organisation internationale du travail connaissent l'ISO et prennent ses normes au sérieux. Donc, bien qu'une norme RS de l'ISO ne représente pas un défi pour les prescripteurs multinationaux, elle pourrait aider à influencer des dizaines de milliers de petites et moyennes entreprises.

L'IIDD participe activement aux travaux de l'ISO depuis plus de huit ans, et il a joué un rôle clé dans l'engagement de l'ISO à l'égard de la RS. Nous avons également travaillé avec le nouveau président du Conseil d'administration de l'Institut, Dan Gagnier, qui a présidé les premières discussions sur la RS à l'ISO, pour veiller à ce que les pays en développement aient les ressources humaines et financières voulues pour participer efficacement au processus. Voir <http://www.iisd.org/standards/csr.asp>

En partenariat avec l'ONG russe Eco-Accord, l'IIDD examine le lien entre l'accession à l'OMC et le développement durable dans huit républiques de l'ex-Union soviétique—l'Arménie, le Bélarus, la Moldavie, le Kazakhstan, le Kirgizstan, la Russie, le Tadjikistan et l'Ouzbékistan. **Cette phase du projet porte tout particulièrement sur les conséquences des négociations agricoles du cycle de Doha à l'OMC et sur la libéralisation de l'investissement.** Grâce au travail d'équipe, à la recherche et au renforcement des capacités dans chacun des pays cibles, nous aidons ceux-ci à se préparer à accéder à l'OMC s'ils n'en sont pas déjà membres—et à s'adapter à cette situation nouvelle s'ils le sont déjà—sans sacrifier pour autant le développement durable. Les négociations auront un impact marqué sur les pays fragiles de cette région, d'autant que leur économie est déjà engagée dans un processus d'adaptation exhaustif et difficile. De plus, tous ces pays sont pressés de mieux protéger les droits des investisseurs et concluent des accords d'investissement sans égard aux conséquences négatives possibles pour le développement durable. Voir <http://www.iisd.org/trade/ldc/eeb.asp>

L'IIDD et la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement ont lancé le Partenariat pour une caféiculture durable, initiative mondiale devant permettre aux intervenants de participer librement et équitablement à la préparation d'une stratégie commune de développement durable pour le secteur du café. Outre qu'il a établi un ensemble de priorités stratégiques pour favoriser la

« L'IIDD
examine
tout
spécialement
comment
harmoniser
la politique
commerciale et
les politiques
dans d'autres
secteurs clés,
de façon à
optimiser les
progrès vers le
développement
durable. »

durabilité du secteur, le partenariat a aidé à alimenter le débat à l'Organisation internationale du café (ICO), et a notamment permis de présenter une proposition officielle en vue de créer à l'ICO un comité à intervenants multiples sur la durabilité. L'IIDD a aussi produit une série de cinq documents de recherche sur les stratégies de coopération qui font appel à des approches de durabilité axées sur le marché et procédant à une première analyse des coûts et des avantages associés à l'adoption de différentes normes de durabilité dans le secteur. Voir http://www.iisd.org/trade/commodities/sci_coffee_partnership.asp

Le Réseau du savoir sur le commerce (TKN) est un réseau international d'organisations de pays en développement travaillant en coopération avec l'IIDD. À l'automne de 2004, le TKN a terminé la deuxième phase de sa recherche et a rendu public son rapport de synthèse, *Lessons Learned on Trade and Sustainable Development*. **Durant les deux premiers mois, la publication a été téléchargée à 9 400 reprises. On y présente une partie du savoir clé recensé durant ses six premières années par le TKN, dont les travaux sont coordonnés par l'IIDD.** Le développement le plus marquant est la création d'un secrétariat et de centres régionaux du TKN, l'accent étant mis davantage sur les buts et les objectifs communs, la gestion répartie du réseau et des thèmes de recherche communs aux différents groupements régionaux. Le réseau dans son entier servira de plateforme à des travaux de recherche, orientés vers les politiques et vers l'action, sur les négociations, politiques et pratiques commerciales transversales aux plans multilatéral, régional ou sectoriel, et il veillera à ce que la recherche et les activités du TKN rejoignent des auditoires internationaux clés. Voir <http://www.tradeknowledgegenetwork.net>

Le prix Nobel Amartya Sen a acquis une très grande influence dans les milieux du développement pour sa théorie selon laquelle le développement est synonyme de liberté. En 2004, l'Institut s'est interrogé sur les implications de cette théorie pour le développement durable, puis pour le débat entourant le commerce et le développement durable. Il en est résulté une critique de l'opinion générale voulant que la croissance du commerce soit une forme de développement et qui pose pour unique condition que cette croissance respecte la durabilité de l'environnement. **C'est aussi un solide argument en faveur du renforcement d'une vaste gamme d'institutions nationales comme préalable de la libéralisation.** Et c'est un plaidoyer pour des formes plus significatives de traitement spécial à accorder aux pays en développement dans les négociations commerciales multilatérales. Voir <http://www.iisd.org/publications/pub.aspx?pno=619>

L'Initiative Van Lennep de l'IIDD a pour but de susciter un consensus à l'OMC quant à la nécessité de mesures énergiques, systématiques et permanentes pour réduire ou éliminer les subventions qui faussent le commerce et minent le développement durable. **En mars 2005, le Groupe des personnalités éminentes a été convoqué au Centre Rockefeller à Bellagio, en Italie, pour établir un plan de travail** et un programme de recherches pour la première année; identifier des institutions de recherche et mettre sur pied un comité consultatif d'experts du Nord et du Sud; élaborer une stratégie de communication; et convenir d'une approche de levée de fonds pour le projet. Voir <http://www.iisd.org/trade/wto/vanlennep.asp>

Le Programme d'action du Sud en matière de développement et d'environnement de l'IIDD est destiné à renforcer la capacité des négociateurs commerciaux, des décideurs, des universitaires et de la société civile des pays en développement de déterminer les priorités lorsqu'il s'agit de promouvoir et de négocier des positions proactives qui reflètent leur propre « programme d'action du Sud » dans les dossiers de l'environnement et du commerce à l'intérieur du système commercial multilatéral. **Mené conjointement avec des partenaires du Sud venus du RING et du CICDD, le projet a terminé six consultations régionales pour aider à structurer le *Trade and Environment Resource Book* (à paraître), un outil devant faciliter une participation informée aux négociations et aux processus décisionnels.** Une autre publication, *Envisioning a Sustainable Development Agenda for Trade and Environment* (à paraître), réunira les conclusions des consultations et exposera les raisons justifiant l'adoption par les pays en développement d'un programme proactif aux chapitres du commerce et du développement durable. Voir <http://www.iisd.org/trade/ldc/sate.asp>

Commerce et investissement (suite)

Investissement

SANS INVESTISSEMENT, LA CROISSANCE ÉCONOMIQUE EST IMPOSSIBLE. L'INJECTION BIEN PLANIFIÉE D'INVESTISSEMENTS ÉTRANGERS DANS DES PAYS EN DÉVELOPPEMENT PEUT AIDER À RENDRE PLUS DURABLES LES PRATIQUES ÉCONOMIQUES DE CES DERNIERS. EN REVANCHE, DES INVESTISSEMENTS PEU JUDICIEUX PEUVENT AVOIR UN EFFET DÉLÉTÈRE SUR LES COMMUNAUTÉS ET SUR L'ENVIRONNEMENT. L'IIDD EXAMINE COMMENT AMÉLIORER LES INSTITUTIONS QUI ONT LA MAIN HAUTE SUR LES FLUX D'INVESTISSEMENTS INTERNATIONAUX POUR QU'ELLES PUISSENT AIDER LES PAYS EN DÉVELOPPEMENT À ATTIRER LE GENRE D'INVESTISSEMENT QUI FAVORISE LE DÉVELOPPEMENT DURABLE.

Depuis 2001, l'IIDD publie *INVEST-SD (Investment Law and Policy News Bulletin)*, qui suit l'évolution du régime juridique international gouvernant l'investissement étranger direct. *INVEST-SD* a 1 400 abonnés directs; un grand nombre d'autres personnes prennent connaissance du bulletin sur le web ou via des listes d'envoi électronique spécialisées. **Le lectorat est varié, allant des ONG aux décideurs en passant par les environnementalistes et les spécialistes du droit international.** Selon ces abonnés, le bulletin est la meilleure source neutre de nouvelles disponible sur les nombreux traités internationaux de protection de l'investissement et les procédures judiciaires engagées en vertu de ces mêmes traités lorsque les investisseurs entrent en conflit avec leurs gouvernements hôtes. Par ses activités de suivi et de compte rendu dans ce secteur nouveau mais en pleine expansion du droit économique international, *INVEST-SD* est un complément important du travail de recherche analytique de l'Institut quant à l'impact de ce segment émergent du droit sur le développement durable. Voir <http://www.iisd.org/investment/invest-sd/>

Le modèle d'accord international sur l'investissement au service du développement durable est une réalisation marquante pour l'Institut.

Ce document est l'aboutissement de sept ans de recherches et de consultations sur les accords internationaux d'investissement et leur relation avec le développement durable. En particulier, ce projet est intégralement lié au projet parallèle de préparation d'un programme du Sud sur l'investissement, avec le soutien d'instituts de recherche en Thaïlande, en Argentine, au Brésil et en Afrique du Sud : l'un et l'autre ont été étudiés lors de conférences organisées avec nos instituts partenaires dans leurs pays d'attache et auxquelles ont pris part plus d'une centaine de participants. Ces deux projets doivent servir à repenser les fondements et la raison d'être des accords internationaux d'investissement, mettant fin à 50 ans de focalisation unique dans cette sphère des droits et des protections des entreprises. Voir http://www.iisd.org/investment/model_agreement.asp

Photos : Présente page > Le Model International Agreement on Investment for Sustainable Development – Negotiators' Handbook est l'aboutissement de sept années de recherche. Page 26 > Le Partenariat pour une caféiculture durable encourage une participation équitable des intervenants, au bénéfice des producteurs—comme ceux qu'on voit ici—et de tous les autres membres dans la chaîne logistique. Photo : Chris Wunderlich. Ci-contre > Certificat confirmant l'achat, par l'IIDD, de crédits compensateurs (980 tonnes de carbone).



L'IIDD TIENT À SOULIGNER LE SOUTIEN DONT A BÉNÉFICIÉ EN 2004 | 2005 SON TRAVAIL AU CHAPITRE DU COMMERCE ET DE L'INVESTISSEMENT GRÂCE À LA GÉNÉROSITÉ DES DONATEURS SUIVANTS :

**MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES (DANEMARK) /
MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES (NORVÈGE) /
MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES ET DU COMMERCE
INTERNATIONAL (CANADA) / ALCAN INC. / CENTRE DE
RECHERCHES POUR LE DÉVELOPPEMENT INTERNATIONAL
(CANADA) / COMMISSION EUROPÉENNE / AGENCE DE
COOPÉRATION AU DÉVELOPPEMENT (NORVÈGE) / AGENCE DE
COOPÉRATION AU DÉVELOPPEMENT INTERNATIONAL (SUÈDE) /
DIRECTION DU DÉVELOPPEMENT ET DE LA COOPÉRATION
(SUISSE) / EARTH COUNCIL / OFFICE FÉDÉRAL DE
L'ENVIRONNEMENT, DES FORÊTS ET DU PAYSAGE (SUISSE) /
FORD FOUNDATION (USA) PAR L'ENTREMISE D'ECO-ACCORD,
RUSSIE / FRIEDRICH EBERT STIFTUNG (ALLEMAGNE) /
AMBASSADE DE GRANDE-BRETAGNE, BEIJING / HEINRICH
BÖLL FOUNDATION (ALLEMAGNE) / MINISTÈRE DU LOGEMENT,
DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ET DE L'ENVIRONNEMENT
(PAYS-BAS) / MISTRA FOUNDATION (SUÈDE) / C. S. MOTT
FOUNDATION (USA) / CONFÉRENCE DES NATIONS UNIES SUR
LE COMMERCE ET LE DÉVELOPPEMENT / PROGRAMME DES
NATIONS UNIES POUR L'ENVIRONNEMENT / ROCKEFELLER
FOUNDATION (USA) / SANTÉ CANADA / SECRÉTARIAT D'ÉTAT À
L'ÉCONOMIE (SUISSE)**

Fonctionner durablement

MARLENE ROY, DIRECTRICE DE L'ÉVALUATION ET DU SUIVI DU DÉVELOPPEMENT DURABLE À L'INTÉRIEUR DE L'IIDD

15 ans de progrès

À la naissance de l'IIDD dans les années 1990, le personnel était conscient de faire oeuvre de pionnier, se guidant sur les principes du développement durable. Plusieurs employés ont décidé de relever le défi « d'écologiser nos bureaux ». En 1994, l'Institut avait mis en place un système de gestion des déchets basé sur les trois R (réduire, réutiliser, recycler), établi des lignes directrices sur les achats verts, mis à la disposition du personnel un abri-vélos verrouillable ainsi que des douches pour encourager l'utilisation du vélo et travaillé à sensibiliser le personnel.

Dès 1995, et avant la publication de lignes directrices sur les rapports concernant la durabilité comme celles de la Global Reporting Initiative, l'Institut a commencé à faire rapport sur son propre rendement dans ce domaine. Au fil des ans, la portée des rapports a été étendue, par exemple, au suivi des émissions de dioxyde de carbone, à l'achat de compensations, à la collecte d'idées incubatrices qui débouchent sur des projets ainsi qu'à la mesure de la diversité en milieu de travail.

Notre quatrième rapport complet sur la durabilité opérationnelle à l'IIDD, rédigé en utilisant les *Lignes directrices de la Global Reporting Initiative*, sera disponible au <http://www.iisd.org/about/sdreporting/> à l'été de 2005. Voici certains de ses points saillants :

Réalisations en 2004 | 2005 :

- Réduction de l'empreinte carbone grâce à une diminution de la surface louée au siège de Winnipeg.
- Réutilisation, dans les locaux reconfigurés, des matériaux de finition récupérés des locaux abandonnés.
- Achat de 980 tonnes de compensations de carbone de Vision Quest Wind Energy en Alberta.
- Augmentation, à hauteur de 87 %, du nombre de participants à l'initiative Défi Transport à Winnipeg, le pourcentage le plus élevé jamais atteint. Cette initiative a pour but d'encourager les gens à ne pas utiliser leur voiture pour se rendre au travail.
- Amélioration du ratio femmes-hommes affectés aux programmes de l'IIDD.
- Doublement du soutien financier accordé au personnel pour la formation et le développement professionnel.
- Formation en gestion de projets et production d'une note d'information sur la gestion de l'imprévu.



Trois des sept recommandations du rapport de 2003-2004 sont dans leur phase initiale de mise en oeuvre :

1. Étendre nos activités d'évaluation et de rapport sur le développement durable à deux projets de l'IIDD en utilisant les *Lignes directrices de la Global Reporting Initiative*.
2. Élargir la portée de la stratégie interne de gestion du carbone en développant un outil de planification des réunions faisant appel à divers moyens de télécommunication de préférence aux déplacements.
3. Tenir une série de sessions de remue-méninges « sans frontières » afin d'encourager la pensée innovatrice.

L'ÉQUIPE DE L'ÉVALUATION ET DU SUIVI DU DÉVELOPPEMENT DURABLE À L'INTÉRIEUR DE L'IIDD :

STEPHAN BARG / JODI BROWNE / DENNIS CUNNINGHAM
JANICE GAIR / JASON MANAIGRE / CATHERINE MUIR
MARCELA ROJO / MARLENE ROY / DARREN SWANSON
HENRY DAVID VENEMA

« Dès 1995, et avant la publication de lignes directrices sur les rapports concernant la durabilité comme celles de la Global Reporting Initiative, l'Institut a commencé à faire rapport sur son propre rendement dans ce domaine. »

Rapport des vérificateurs

Aux membres de
l'Institut international du développement durable

Nous avons vérifié le bilan consolidé de l'Institut international du développement durable au 31 mars 2005 et les états consolidés des résultats, de l'évolution des actifs nets et des flux de trésorerie de l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction de l'Institut. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en nous fondant sur notre vérification.

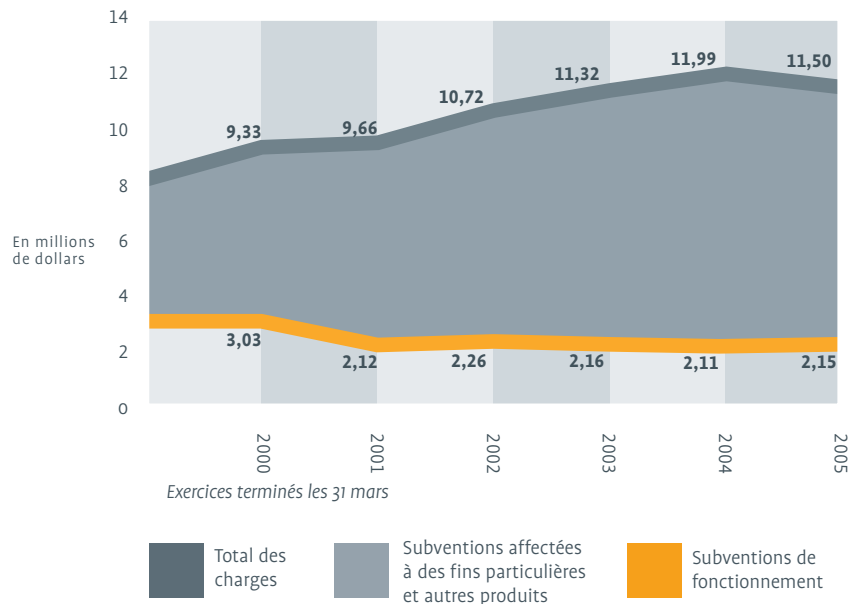
Notre vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À notre avis, ces états financiers consolidés donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de l'Institut au 31 mars 2005 ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus du Canada.

Deloitte + Touche s.r.l.

Comptables agréés
Winnipeg (Manitoba)
Le 13 mai 2005

2000 - 2005 Évolution du financement de l'IIDD



Bilan consolidé

Au 31 mars 2005

	2005	2004
ACTIF		
À COURT TERME		
Encaisse	1 126 258 \$	1 350 169 \$
Titres négociables	5 426 563	6 456 049
Débiteurs	5 909 963	5 107 736
Frais payés d'avance et dépôts	74 123	132 529
	12 536 907	13 046 483
IMMOBILISATIONS	308 751	231 222
	12 845 658 \$	13 277 705 \$
PASSIF		
À COURT TERME		
Créditeurs et charges à payer	1 088 067 \$	1 105 660 \$
Produits reportés	5 071 130	5 491 513
	6 159 197	6 597 173
ENGAGEMENTS		
ACTIFS NETS		
Actifs nets investis en immobilisations	308 751	231 222
Réserve pour création de programmes	3 565 301	3 730 280
Réserve pour développement à long terme	1 456 997	1 479 372
Fonds d'innovation	317 400	-
Actifs de fonctionnement nets non affectés	1 038 012	1 239 658
	6 686 461	6 680 532
	12 845 658 \$	13 277 705 \$

État consolidé des résultats

De l'exercice terminé le 31 mars 2005

	2005	2004
PRODUITS		
Subventions affectées à des fins particulières	8 764 270 \$	9 569 403 \$
Subventions de fonctionnement	2 153 696	2 105 261
Fonds d'innovation	2 079	–
Intérêts	246 930	291 065
Autres produits	20 111	29 422
TOTAL DES PRODUITS	11 187 086	11 995 151
CHARGES		
Projets		
Commerce et investissement	3 747 824	3 786 269
Services d'information	2 569 681	2 503 410
Changements climatiques et énergie	1 340 347	1 724 923
Communication des connaissances	1 092 505	983 475
Mesures et indicateurs	612 023	754 315
Gestion durable des ressources naturelles	494 268	558 682
Politique économique	383 407	516 728
Création de nouveaux projets	165 729	78 338
Fonds d'innovation	2 079	–
	10 407 863	10 906 140
Administration	684 695	671 213
Financement et sensibilisation	269 603	275 297
Conseil d'administration	136 396	139 977
TOTAL DES CHARGES	11 498 557	11 992 627
EXCÉDENT (DES CHARGES SUR LES PRODUITS) DES PRODUITS SUR LES CHARGES	(311 471)	2 524
MONTANT AFFECTÉ DES (AUX) ACTIFS NETS		
Actifs nets investis en immobilisations	(77 529)	9 527
Réserve pour création de programmes	164 979	78 338
Réserve pour développement à long terme	22 375	(16 882)
(DIMINUTION) AUGMENTATION DES ACTIFS DE FONCTIONNEMENT NETS	(201 646)	73 507
ACTIFS DE FONCTIONNEMENT NETS AU DÉBUT	1 239 658	1 166 151
ACTIFS DE FONCTIONNEMENT NETS À LA FIN	1 038 012 \$	1 239 658 \$

Accords de financement

Subventions affectées à des fins particulières L'IIIDD reçoit des fonds de divers organismes publics et privés dans le but de financer des projets précis visant la poursuite de ses objectifs stratégiques. Ces projets peuvent s'échelonner sur une période supérieure à un an. Les subventions accordées connexes sont comptabilisées lorsque les accords de financement sont conclus, et elles sont constatées dans les produits à mesure que les projets sont réalisés. Le tableau comparatif suivant résume les engagements relatifs aux subventions affectées à des fins particulières au cours de l'exercice :

	Subventions selon les accords	
	2005	2004
	(en milliers de dollars)	
Gouvernements et organismes canadiens	2 474 \$	1 745 \$
internationaux	4 460	4 778
	6 934	6 523
Organismes des Nations Unies	650	962
Organismes internationaux	437	782
Fondations philanthropiques	222	248
Secteur privé et autres	305	430
	8 548 \$	8 945 \$

Les subventions affectées à des fins particulières et les autres produits, qui englobent les ventes de publications, le recouvrement des coûts et, en ce qui a trait aux postes Administration et Financement et sensibilisation, la perte de change non réalisée au 31 mars d'un montant de 84 000 \$ (174 000 \$ en 2004), sont ventilés par secteurs d'activité :

Secteurs d'activité	Autres produits	Fonds d'innovation	Subventions	Total
			affectées à des fins particulières (en milliers de dollars)	
Commerce et investissement	12 \$	– \$	3 258 \$	3 270 \$
Services d'information	17	–	2 567	2 584
Changements climatiques et énergie	14	–	1 095	1 109
Communication des connaissances	6	–	908	914
Mesures et indicateurs	13	–	469	482
Gestion durable des ressources naturelles	8	–	229	237
Politique économique	11	–	236	247
Fonds d'innovation	–	2	–	2
Nouveaux projets	1	–	–	1
Administration, financement et sensibilisation	(62)	–	2	(60)
	20 \$	2 \$	8 764 \$	8 786 \$

Subventions de fonctionnement L'IIIDD a renouvelé des accords de financement avec le gouvernement du Canada (Environnement Canada et l'Agence canadienne de développement international [ACDI]). L'accord conclu avec l'ACDI procure à l'IIIDD des subventions de fonctionnement pour une période de cinq ans allant du 1^{er} avril 2000 au 31 mars 2005. Environnement Canada renouvelle sa contribution annuellement. L'IIIDD a également conclu un nouvel accord de financement d'une durée de cinq ans avec le gouvernement du Manitoba qui s'étend sur une période allant du mois d'avril 2001 au 31 mars 2006. Cet accord prévoit une subvention de fonctionnement de base totalisant 4 583 600 \$ et une subvention liée à des projets particuliers pouvant atteindre un montant additionnel de 1 145 900 \$ pour la période visée. Au cours de l'exercice, l'IIIDD s'est vu octroyer une subvention d'un montant de 200 000 \$ par le Centre de recherches pour le développement international (CRDI). Cette subvention est payable en versements égaux sur deux ans.

Le financement lié aux subventions de fonctionnement se résume comme suit :

	Subventions selon les accords	Subventions comptabilisées		Subventions à recevoir
		2005 (en milliers de dollars)	Exercices antérieurs	
Gouvernement du Canada				
Environnement Canada	1 000 \$	200 \$	800 \$	– \$
Agence canadienne de développement international	5 000	1 000	4 000	–
Gouvernement du Manitoba	4 584	854	2 928	802
Centre de recherches pour le développement international	200	100	–	100
Produits tirés des subventions de fonctionnement	10 784 \$	2 154 \$	7 728 \$	902 \$

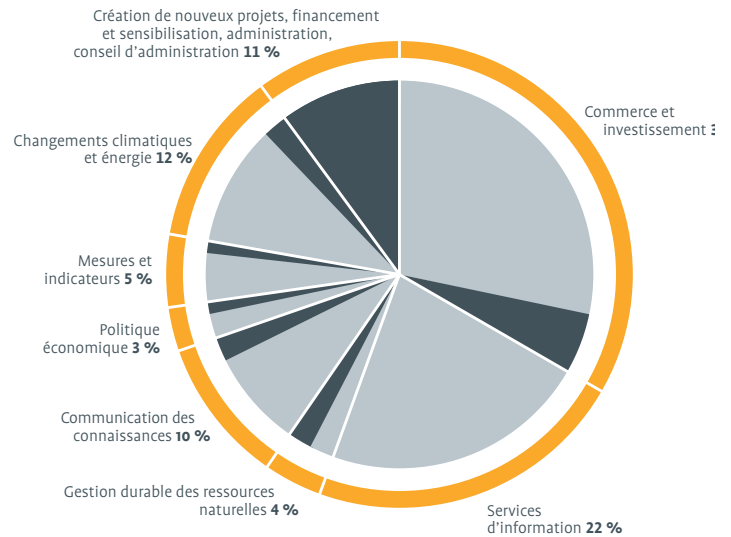
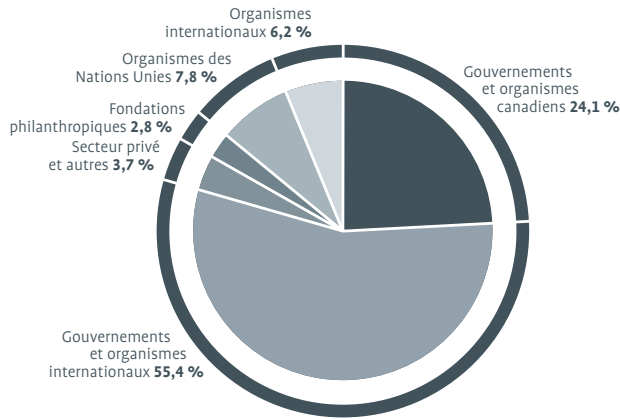
Produits et charges par catégorie de projets en 2004 - 2005

Total des charges 11 498 557 \$

2004 - 2005

Subventions affectées à des fins particulières, par donateur

Total des subventions affectées à des fins particulières 8 764 270 \$



Financé au moyen de ce qui suit :

- Subventions de fonctionnement
- Subventions affectées à des fins particulières et autres produits

Annexe du fonctionnement par secteurs d'activité (en milliers de dollars)

De l'exercice terminé le 31 mars 2005

Le tableau ci-dessous présente un résumé des charges constatées pour chacun des secteurs d'activité de l'IIDD

	Commerce et investissement	Services d'information	Changements climatiques et énergie	Communication des connaissances	Mesures et indicateurs	Gestion durable des ressources naturelles	Politique économique	Création de nouveaux projets	Fonds d'innovation	Administration	Financement et sensibilisation	Conseil d'administration	2005 Total	2004 Total
Produits	3 270 \$	2 584 \$	1 109 \$	914 \$	482 \$	237 \$	247 \$	1 \$	2 \$	(60) \$	- \$	- \$	8 786 \$	9 599 \$
Personnel	1 462	358	779	400	395	339	255	111	2	560	152	-	4 813	4 912
Consultation	1 200	998	222	425	48	41	39	29	-	-	19	-	3 021	3 415
Déplacements	386	963	172	152	71	59	38	15	-	30	29	-	1 915	1 889
Loyer	147	53	41	24	29	20	17	-	-	34	10	-	375	325
Fournitures et autre matériel	94	56	31	27	22	13	11	-	-	32	20	-	306	261
Publications	37	31	25	3	6	3	6	2	-	-	29	-	142	195
Amortissement des immobilisations	35	43	17	13	12	10	7	-	-	10	4	-	151	170
Réunions	315	-	10	24	10	2	1	3	-	1	2	-	368	427
Télécommunications	55	68	34	19	16	5	6	4	-	11	4	-	222	208
Conseil d'administration	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	136	136	140
Documents de recherche	16	-	9	5	5	4	3	-	-	7	-	-	49	51
Total des charges	3 747	2 570	1 340	1 092	614	496	383	164	2	685	269	136	11 498	11 993
Excédent (des charges sur les subventions affectées à des fins particulières et autres produits) des subventions affectées à des fins particulières et autres produits sur les charges	(477) \$	14 \$	(231) \$	(178) \$	(132) \$	(259) \$	(136) \$	(163) \$	- \$	(745) \$	(269) \$	(136) \$	(2 712) \$	(2 394) \$

Excédent des charges sur les subventions affectées à des fins particulières financé au moyen des éléments suivants :

Subventions de fonctionnement

Intérêts

Excédent (des charges sur les produits) des produits sur les charges

2 154	2 105
247	291
(311) \$	2 \$

Subventions affectées à des fins particulières (en milliers de dollars)

De l'exercice terminé le 31 mars 2005

Gouvernement du Canada (et organismes s'y rattachant)

Centre de recherches pour le développement international (CRDI)	1 228 \$	
Ministère des Affaires étrangères et du Commerce international	405	
Ressources naturelles Canada	154	
Agriculture et Agroalimentaire Canada	152	
Agence canadienne de développement international (ACDI)	137	
Développement des ressources humaines Canada	56	
Environnement Canada	41	
Santé Canada	30	
Affaires indiennes et du Nord	25	
	2 228	

Gouvernements provinciaux

Manitoba	191	
Ontario	28	
Alberta	17	
Colombie-Britannique	7	
Île-du-Prince-Édouard	3	
	246	

Gouvernements étrangers

Suisse		
Secrétariat d'État à l'économie (SECO)	1 356	
Direction du développement et de la coopération (DDC)	872	
Office fédéral de l'environnement, des forêts et du paysage (OFEPF)	121	2 349
Norvège		
Ministère des Affaires étrangères	121	
Ministère de l'Environnement	85	
NORAD	184	390
Commission européenne	271	
Allemagne		
Ministère de l'Environnement	98	
Société allemande pour la coopération technique (GTZ)	48	
Ministère de la coopération et du développement économiques (BMZ)	94	240
États-Unis		
Agence américaine pour le développement international	188	
France		
Ministère des Affaires étrangères	115	
Institut de l'Énergie et de l'Environnement de la Francophonie	65	180
Espagne	132	
Pays-Bas		
Ministère du Logement	91	
Ministère de l'Agriculture, de la Nature et de la Qualité des Aliments	25	116

Suède		
Agence suédoise de développement international	14	
Ministère des Affaires étrangères	69	
Ministère de l'Environnement	12	
Ministère du Développement durable	17	112
Italie		98
Japon		91
Australie		74
Danemark		71
Autriche		50
Taiïwan		46
Finlande		40
Autres		12
		4 460

Organismes des Nations Unies

Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE)	518
Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC)	102
Autres	30
	650

Organismes internationaux

Banque mondiale	117
Union mondiale pour la nature (UICN)	77
Organisation internationale des bois tropicaux	63
Institut Français de la Biodiversité (IFB)	39
World Wildlife Fund for Nature	37
Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE)	34
Institut international de recherche sur les politiques alimentaires (IFPRI)	29
Organisation mondiale de la Santé	20
Autres	21
	437

Fondations philanthropiques

Fondation Ford	65
Fondation Rockefeller	66
Walter & Duncan Gordon Foundation	47
The Atkinson Foundation	35
Autres	9
	222

Secteur privé et autres

Autres (somme des montants inférieurs à 25 000 \$)	115
BC Hydro	75
TransCanada PipeLines	50
Intermediate Technology Development Group	37
Climate Change Central	28
	305
	8 548 \$

Fonds d'innovation

Au cours de l'exercice, le conseil d'administration a constitué le Fonds d'innovation IIDD. Destiné à aider l'Institut à exceller encore davantage dans le domaine de la recherche, ce fonds donne aux chercheurs de l'IIDD la possibilité d'expérimenter, de prendre des risques et d'explorer les enjeux nécessaires pour relever les défis sans cesse nouveaux associés au développement durable dans le monde. Le fait de réunir et de gérer efficacement ce nouveau « capital-risque intellectuel » permet l'émergence d'une gamme plus vaste d'idées créatrices sans compromettre la capacité de l'Institut de lever des fonds destinés à des projets précis tout en continuant d'exceller dans l'exécution de projets. Les subventions sont octroyées à des projets précis du Fonds d'innovation par suite d'un processus d'examen formel comprenant des critères préétablis.

Toute l'équipe de l'IIDD tient à remercier les donateurs du Fonds d'innovation pour leur engagement et leur vision.

Sommaire des activités du Fonds d'innovation à compter de sa création jusqu'au 31 mars 2005

Contributions:	(en milliers de dollars)
Alcan Inc.	90 \$
Anonyme	75
La Great-West compagnie d'assurance-vie	75
Groupe Investors	75
Manitoba Hydro	75
	390
Subventions octroyées aux projets :	
Rapport sur le développement humain et l'écosystème	25
L'IIDD produira un rapport prototype décrivant des les écoservices en situation de stress dans cinq pays ainsi que leurs liens avec le bien-être.	
Dégager les défis posés par l'environnement et la sécurité en Chine	15
L'IIDD identifiera et priorisera les sources potentielles de tension d'origine environnementale ainsi que les occasions de démocratisation et de coopération régionale qui concernent la Chine.	
Défis relatifs à la gouvernance et à l'imputabilité pour les entités non juridiques	13
L'IIDD explorera le processus décisionnel dans les réseaux et les partenariats à intervenants multiples qui ne sont pas des entités juridiques mais qui ont assumé d'importantes responsabilités en ce qui a trait à la recherche en matière de politiques et à la mise en oeuvre de celles-ci.	
Droits relatifs aux catastrophes et aux ressources naturelles	13
L'IIDD analysera les menaces et les occasions résultant de la repartition des droits relatifs aux ressources à la suite de catastrophes naturelles.	
Renforcement des capacités pour un développement durable en Corée du Nord	7
L'IIDD mettra sur pied un petit groupe de travail pour élaborer une proposition de projet visant à développer la capacité de la Corée du Nord de prendre en compte les préoccupations environnementales et de promouvoir le développement durable.	
	73
Solde du Fonds d'innovation au 31 mars 2005	317 \$

Pour en savoir davantage sur l'innovation à l'IIDD et sur le Fonds d'innovation de l'Institut, consultez le site <http://www.iisd.org/innovation/>